

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LV, No. 12 New York : tel : (718) 812-2820 ; • Montreal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 7-14 mai 2025

LA TEMPÊTE ANNONCÉE POUR LES POLITICIENS HAÏTIENS A-T-ELLE COMMENCÉ ? Première convocation de Martelly par la DEA, suivie d'une seconde D'autres ex-politiciens hauts gradés sur la longue liste...

Par Léo Joseph

L'événement longtemps attendu, mais qui devait arriver indubitablement, vient de survenir, signal d'une période de turbulence, dans le monde politique haïtien, et qui

commence au plus haut niveau de l'ex-présidence d'Haïti. L'ancien président haïtien Joseph Michel Martelly, dont de nombreux Haïtiens souhaitaient la mise en accusation par la « Drug Enforcement Administration » (DEA), s'est

retrouvé, aujourd'hui-même, en séance d'interrogation de cette entité fédérale. Il est l'objet d'une seconde convocation immédiate, dans les quarante-huit heures. Car il est attendu pour une nouvelle séance d'interrogation, vendredi.

C'est l'information, qui a été confirmée par une source proche du dossier.

En effet, convoqué au bureau de la DEA, à Miami, dans l'état de la Floride, le mercredi 7 mai, M. Martelly s'était présenté avec

Convoqué en relation avec des importations illégales d'armes

D'après ce qu'on sait du dossier de Michel Martelly, il n'a pas été convié par la DEA pour ce qu'on croyait. Ayant eu une longue et prospère carrière dans le trafic de

UN ÉVÉNEMENT INATTENDU DANS LA RIVALITÉ DES GANGS EN HAÏTI

Réconciliation de deux groupes armés

Les communautés de Montrouis et de Pratre en fête...

Par Léo Joseph

Les communautés de Montrouis et de Pratre, situées au nord de Port-au-Prince, théâtres d'affrontements sanglants, entre gangs rivaux, ont goûté à une rare période de joie collective, en raison de la réconciliation de deux gangs résidents, qui terrorisaient les habitants.

Une chronique publiée sur WhatsApp fait état d'une « réconciliation » réalisée entre les gangs armés des communes de Montrouis et de Pratre, dans l'Ouest et l'Artibonite, parle d'un événement extraordinaire inattendu rarement constaté en Haïti,

surtout par les temps qui courent, à l'ère des malfrats menant la vie dure aux citoyens sans défense, quand ils ne sont pas engagés dans des accrochages entre eux, qui se resolent, le plus souvent, dans le sang.

Depuis le 1^{er} mai, les gangs de ces deux communautés, se réunissant avec elles et entre eux ont convenu de cesser de se battre et de se regrouper sous le signe de l'amitié et de mettre fin à leurs rivalités, préférant, désormais, travailler d'un commun accord pour le bien et l'avancement de ces deux communautés.

Cette paix autour de laquelle, désormais, sont regroupés les

gangs de Montrouis et de Pratre, a attiré les communautés, en liesse, dans les rues, se félicitant mutuellement d'avoir fait la paix entre eux, se promettant que la paix et l'harmonie sont désormais le leitmotiv d'une communauté unie travaillant pour le bien de tous.

Les deux communautés, qui subissaient les assauts de ces malfrats locaux, sont heureux de pouvoir vaquer, sans aucune crainte, à leurs activités journalières sans peur de subir la violence de ces bandes armées.

Me Jean Jeannot, avocat membre du Barreau de Saint-Marc,

Suite en page 5



Sophia Saint-Rémy-Martelly, commencent les péripéties par le biais de Michel Martelly.



Édouard Saint-Rémy

ses deux avocats américains. Il a été interrogé pendant plusieurs heures avant d'être congédié, pour revenir vendredi, dans le cadre d'une deuxième ronde d'interrogations.

drogues, tout le monde s'attendait à ce qu'il soit appelé à répondre aux questions relatives à ce commerce. On apprend, cependant, que cette convocation serait plutôt

Suite en page 5

LA PNH EN MODE DE DESTRUCTION DES GANGS ARMÉS

« Aucune commune ne servira de refuge pour les bandits »

Mais Mirebalais et Saut-d'Eau, derniers territoires perdus, ne sont pas encore repris...



Ti-Lapli, le chef du gang de Gran Ravin, blessé au pied.



Jimmy Chérizier, alias Barbecue, chef de la coalition Viv Ansanm, déclarée organisation terroriste internationale par les États-Unis.

Par Léo Joseph

Bien qu'un seul pouce de territoires perdus n'ait encore été repris au contrôle des criminels armés, la Police nationale d'Haïti se croit autorisée à proclamer la défaite de ces derniers. C'est l'idée lancée par un responsable de la Direction départementale du Sud (DDS) parlant sous condition de l'anonymat, et cité par l'organe de presse « Réalité Info », dans son édition du 6 mai.

Selon ce qu'a rapporté cette édition de Réalité Info, la Police

Suite en page 2

HAPPENNINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH Haiti's diplomacy discredited by money scandals

While Haiti faces a multifaceted crisis, due to armed gangs over-

diplomat, allegedly involved in money scandals, which are caus-



Haitian Minister of Foreign Affairs Jean-Victor Harvel Jean+Baptiste



Haiti's Ambassador to Washington, Lionel Delatour

running the country, abroad, Haiti's name is sullied by its top

ing the closure of the bank accounts of the country's diplomat-
Continued to page 7

LA PNH EN MODE DE DESTRUCTION DES GANGS ARMÉS

« Aucune commune ne servira de refuge pour les bandits »

Mais Mirebalais et Saut-d'Eau, derniers territoires perdus, ne sont pas encore repris...

Suite de la page 1

nationale d'Haïti a tué Jean Gardy, lors d'un échange de tirs avec ce membre « dangereux » du gang « Grand Grif », dont le fief se trouve à Savien, dans le département de l'Artibonite. Gardy, a été abattu, lors d'une opération menée dans la commune d'Aquin, le mardi 6 mai, dans le département du Sud. La PNH fait état également d'une arme saisie, un revolver, dans le cadre de cette opération.

Aucune information n'a été fournie, en ce qui concerne la présence de Jean Gardy aussi loin du fief du gang Gran Grif, à Savien, dans le département de l'Artibonite. L'organe de presse a indiqué que cette intervention de la PNH s'inscrit dans le cadre d'un « renforcement stratégique de la sécurité » lancé par la Direction départementale du Sud (DDS) ayant pour objectif de contrecarrer le déplacement vers le Grand Sud de criminels armés fuyant les récentes offensives de la PNH, dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Citant des sources policières, *Réalité Info* a indiqué que des bandits tenteraient présentement de « regagner » le Sud du pays, en vue d'échapper aux opérations de démantèlement de réseaux de criminels, qui sèment la terreur dans l'Ouest et l'Artibonite.

Une campagne nationale visant l'éradication des foyers de gangs

Selon ce même organe encore, la PNH dit déployer des drones contre les malfrats, dans plusieurs quartiers, réaffirmant sa détermination à en finir avec les foyers de criminels, précisant aussi que cette action entre dans le cadre d'une campagne dont l'objectif consiste à éradiquer tous les bastions des gangs.

C'est pourquoi cet organe de presse en ligne cite encore une source de la PNH voulant rester anonyme en ces termes : « Aucune commune ne servira de refuge pour les bandits. Nous traquerons sans relâche tous ceux qui sèment la peur ».

Selon la PNH, des criminels tués collectivement en série

Il semble que, faute de pouvoir s'imposer aux gangs armés, la stratégie de lutte de la PNH consiste à annoncer la décimation de ces derniers, par des opérations spéciales menées à l'aide de drones kamikazes sur plusieurs fiefs de ces derniers, presque en



Luckson Élan, chef du gang Grand Grif, déclaré organisation criminelle internationale.

même temps, et dont l'une des plus récentes a été dirigée sur Gran Ravin, le dimanche 4 mai.

En effet, selon des informations fournies par Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), au moins 17 bandits ont été tués et 40 autres blessés, lors de cette intervention.

Cette opération, dit M. Espérance, lancée à l'aide de cinq drones, sur Gran Ravin, fief du redoutable chef de gang « Ti-Lapli », a, non seulement fait plus de 17 morts et 40 blessés, dans les rangs des criminels, elle a infligé une blessure au pied, au chef lui-même. Acteur important, dans la violence des criminels, sur la population, lors de cette opération menée par les forces de l'ordre haïtiennes, sa vie ne serait pas en danger.

Pierre Espérance n'a pas communiqué l'identité des victimes, du côté des malfrats, cette information, comme toujours, n'a pas été donnée par l'institution policière, qui la renvoie à une date ultérieure, mais la renvoyant aux calendes grecques.

Or, alors qu'il semble assumer — ou cautionner — la véracité de tels rapports, M. Espérance ne

dispose pas de moyens pour les vérifier lui-même, car ne pouvant pas effectuer des visites dans les fiefs des gangs. Si la PNH est obligé de mener leurs attaques, dans les camps des gangs, à l'aide de drones, comment le patron du RNDDH pourrait-il le faire lui-même avec son équipe ?

Opération musclée à Kenscoff : Annonce vague

Toujours sous la rubrique « Opération musclée », la PNH dit avoir mené une opération de cette nature, sans indiquer la date à laquelle les gangs de la coalition « Viv Ansanm » ont été attaqués.

En effet, dans son édition du 6 mai, l'organe de presse en ligne *Kominotek NEWS*, a fait savoir qu'une vingtaine de malfrats de ce groupe de criminels ont trouvé la mort, lors d'un échange de tirs avec les forces de l'ordre, sans indiquer le jour où s'est tenue cette opération.

Kominotek NEWS a souligné que la PNH « a mené une opération d'envergure dans la commune de Kenscoff, au cours de laquelle plus d'une vingtaine de présumés bandits ont été abattus ». Et *Kominotek NEWS* d'ajouter : « Cette action ciblée visait à démanteler la coalition « Viv Ansanm », un groupe criminel actif dans la région montagneuse de l'Ouest, notamment dans les zones environnantes de Kenscoff. L'opération qualifiée de musclée par les autorités s'inscrit dans un effort plus large pour restaurer l'ordre et éradiquer les gangs armés qui ont semé la terreur dans plusieurs régions du pays ».

Au moins 80 morts à Village de Dieu ?

On se demande si, désormais, la PNH privilégie l'utilisation de drones kamikazes comme armes de combat contre les gangs armés ? Puisque, ces derniers jours, plusieurs fiefs de criminels ont été pris pour cibles, causant la mort, en série, des bandits, selon des révélations émanant de la PNH.

En effet, la toute dernière attaque aurait été dirigée sur Village de Dieu, le fief de Johnson André, surnommé Izo. Selon le présenta-

teur non identifié de cette vidéo circulant sur *WhatsApp*, au moins 80 personnes auraient été tuées lors des frappes dirigées sur Village de Dieu, hier mardi 6 mai.

L'information, à ce sujet, a l'allure très sommaire, puisqu'aucune information n'a été fournie relative au nombre de blessés. Il faut bien se mettre en tête que cette attaque — si elle s'est produite réellement —, qui aurait oc-



Johnson André, dit Izo, chef du gang 5 Secondes, l'a échappé, encore une fois..

casionné cette quantité de décès, devrait faire des dégâts considérables, donc collatéraux.

Toutefois, cette vidéo, dont l'auteur n'a rien dit, au sujet du chef du gang « 5 Seconde », semble posséder très peu de détails, par rapport à cet événement.

Rappelons que le fief d'Izo avait été frappé déjà par des drones kamikazes, au moins deux fois auparavant, et que Johnson André était sorti sain et sauf de ces attaques.

Les attaques de drones kamikazes intensifiées

Les observateurs ont constaté l'intensification des attaques des drones kamikazes, depuis une semaine, coïncidant avec la déclaration des gangs « Viv Ansanm » et « Gran Grif » « Organisations terroristes internationales » (OTI) par l'administration américaine. Dans les milieux politiques, en Haïti, on laisse croire que les organisations de défense des droits de l'homme adressaient des reproches aux autorités haïtiennes pour leur utilisation de drones incendiaires contre les criminels, arguant que cela constituait une violation condamnable de leurs droits.

C'est pourquoi, dit-on dans ces milieux, la PNH se montre avare d'informations relatives à leurs attaques de drones kamikazes contre les bastions des criminels. En fait, les réseaux sociaux, où sont généralement véhiculées les vidéos, sur ces attaques, les non-dits abondent. Quand des textes sont présentés, à ce sujet, sur les réseaux sociaux, on y trouve mille lacunes relatives aux détails, comme l'étendue des dégâts, le nombre exact des victimes et leur identité.

Jusqu'ici, l'offensive, appuyée sur les drones kamikaze, dirigée par la PNH, sur les zones occupées par les gangs armés n'a pas produit de grands effets, sinon les dégâts proclamés par l'institution policière. On se demande si celle-ci n'a pu encore trouver la stratégie qui convient, dans l'utilisation de cette nouvelle technologie, ou bien si, à l'instar des blindés, qui se sont révélés des armes de pacotilles destinées à Haïti. En tout cas, il y a de fortes chances que la « certification » de « Viv Ansanm » et de « Gran Grif » comme « Organisations terroristes internationales », par la plus grande puissance sur la planète, ouvre la voie sur d'autres possibilités, susceptibles de se traduire en un changement de la donne, du point de vue sécuritaire.

Sur le plan géopolitique, les Américains n'ont pas pris cette décision concernant les gangs armés d'Haïti, à la légère. À cet égard, il faut se référer à la récente interview accordée à la presse haïtienne par Dennis B. Hankins, ambassadeur des États-Unis, en Haïti. Il a déclaré, sans ambages, que, côté américain, des dispositions seront prises prochainement pour que les transgresseurs des lois de son pays soient appelés à rendre compte. Donc, cela veut dire, qui viole les lois de son pays, dans le cadre de leur appui aux membres d'« Organisation terroristes internationales » seront poursuivis aux États-Unis. À tout seigneur tout honneur, il semble que Joseph Michel Martelly, ex-président d'Haïti, soit le premier à être convoqué par la « Drug Enforcement Administration » (DEA).

L.J.

LE COIND DE L'HISTOIRE

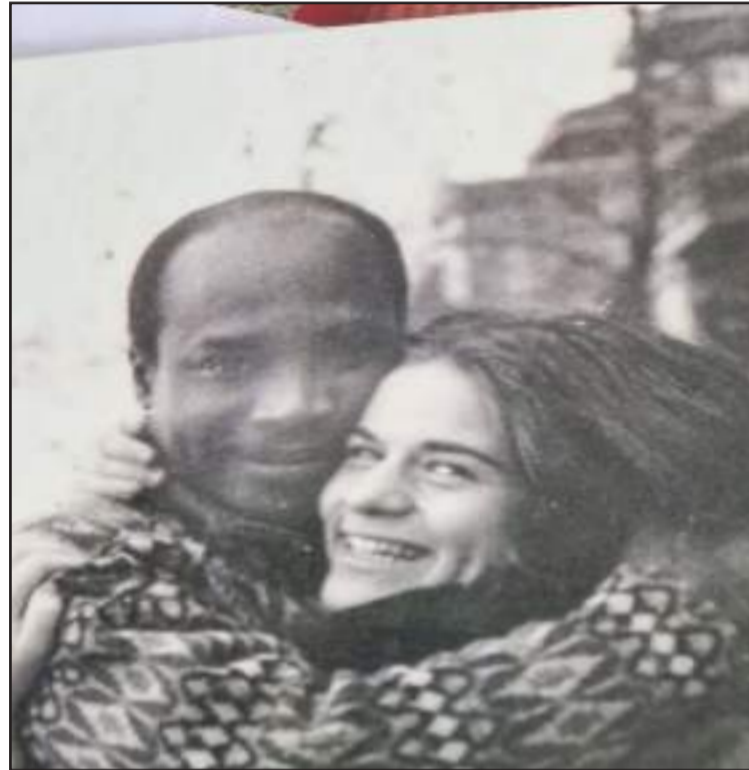
Le Cap, un milieu desséchant ?

Par Charles Dupuy

C'est au début des années 1960 que l'intelligentsia de la ville du Cap fut secouée, scandalisée de la plus vive manière par un article paru dans les colonnes du *Pano rama*, le quotidien Port-au-Princien des frères Jules et Paul Blanchet. L'auteur de l'article décrivait la deuxième ville du pays comme un « milieu desséchant ». Est-il besoin de dire que, piquée au vif, l'élite intellectuelle de la ville prit très mal la chose. La ville des gloires politiques et littéraires que sont Valentin de Vastey, Demesvar Delorme, Anténor Firmin, Rosalvo Bobo, Oswald Durand, Luc Grimard, Marc Verne, une ville reconnue jusque-là comme un pôle incontournable de liberté d'expression et d'indépendance d'esprit serait donc soudainement devenue un milieu desséchant? Comment expliquer pareille disgrâce?

L'auteur de l'article incriminé était d'ailleurs lui-même, un Capois. Il s'agissait de nul autre que Gérard V. Étienne, lequel était né au Cap, ville où il avait grandi dans le quartier de Mando. Gérard avait quitté le Cap où il était un parfait inconnu, dans le monde intellectuel, pour atteindre, quel que temps plus tard, une célébrité au-delà de toute mesure, dans la capitale. En effet, c'est à Port-au-Prince que tout semblait lui réussir. Là, il est accueilli, à bras ouverts, par les directeurs des grands quotidiens qui publient ses articles. Il fait paraître ses pla-

quettes de poésie, bref, il bénéficie désormais de la renommée la plus large, la plus enviable, la plus brillante dans le monde intellectuel haïtien.



Gérard Étienne et sa veuve Natania,

Au Cap, on retenait toutefois que Gérard V. Étienne était un fils du pays, un Capois, à qui on s'empressa de demander des comptes, de s'expliquer sur cette entreprise de dénigrement, bref, de fournir les explications qui s'imposaient, après qu'il eut proféré ces paroles infamantes, ces allégations aussi injurieuses que malveillantes, à l'endroit de la ville qui l'avait vu naître et grandir.

Dans les mois qui suivirent,

Gérard Étienne débarquait en ville. Bien évidemment, on s'attendait aux plus vigoureux débats sur le sujet, à des demandes de justifications, à des interrogations

académiques, bref, aux plus vifs échanges sur la pertinence de ses déclarations acrimonieuses, sur sa conception philosophique de l'homme haïtien et de la société dans laquelle il évoluait... mais, bien curieusement, rien de tout cela n'aura lieu. Il faut comprendre que l'on vivait alors sous la férule de la dictature duvaliériste, un régime autoritaire féroce et pour lequel tout dialogue intellectuel, tout débat d'idées, toute rhé-

torique politique (ou une simple phrase française!) était perçue comme un discours subversif par les autorités. Gérard V. Étienne se contenta donc, bien sagement, de prononcer une très savante conférence sur l'évolution de la poésie capoise, à travers les générations.

L'événement attira un public nombreux et attentif devant le quel il parla longuement d'Oswald Durand, avant de s'arrêter pour finir sur la ferveur créatrice des poèmes récemment parus de Raoul Rémy et la fraîcheur d'esprit des jeunes poètes de la génération montante, les Henri-Claude Daniel, les Josué Bernard et Emmanuel-Edouard Calixte. Bien entendu, personne ne lui demanda de s'expliquer sur ses propos offensants, son jugement malveillant, lapidaire et combien controversé au sujet de la ville du Cap. Personne ne se leva pour poser des questions au conférencier, avant que le public ne se retire de la salle, silencieux et en bon ordre. Les fins lettrés et connaisseurs érudits lui reprocheront, plus tard, quelques lacunes, d'avoir oublié des grands noms, comme Probus Blot, ou Christian Werleigh... d'avoir, en somme, remis un travail bâclé, mais bon. On considéra généralement que, tout compte fait, il s'en était plutôt bien sorti et tout le monde regarda sa conférence comme une façon plutôt polie de faire amende honorable.

Il n'en reste pas moins que, cette polémique aura provoqué un examen de conscience collectif qui agita profondément la fine fleur intellectuelle de la ville du Cap. À cette occasion, en effet, elle s'interrogea longuement sur son rôle et son destin, voulut vraiment savoir si elle évoluait dans

une serre chaude, favorable à son épanouissement ou, bien au contraire, dans un « milieu desséchant », comme l'avait affirmé Gérard V. Étienne. En réalité, c'est tout le pays qui vivait alors dans les affres de la violence politique, des dissensions sociales et du marasme économique. C'est toute la république qui s'était transformée en un milieu desséchant, sous la férule de la dictature duvaliériste, qui avait installé au pays un lourd climat fait d'anxiété et de suspicion. C'est toute la jeunesse d'alors qui fuyait ce régime despotique, ce pouvoir abolutiste et sanguinaire, qui avait jeté sa lourde chape de plomb sur le droit d'expression et les libertés citoyennes. En visant le Cap, Gérard Étienne voulait sans doute exprimer les tourments internes et la confusion morale auxquels était confrontée la jeunesse de cette époque, dénoncer la situation, aussi accablante que dramatique, dans laquelle le régime autocratique de François Duvalier avait conduit le pays, un pays où la jeunesse pouvait, et cela à juste raison, s'inquiéter pour son avenir.

De son côté, Gérard Étienne devait quitter Haïti, peu de temps après, pour aller s'établir au Canada, au Nouveau-Brunswick, plus précisément, où il fera carrière comme professeur de linguistique, à l'Université de Moncton. Il publiera plusieurs romans et recueils de poésies, avant de s'éteindre, à Montréal, le 14 décembre 2008. **C.D. coindelhistoire@gmail.com (514) 862-7185 / (450) 444-7185 Mon dernier livre, Une histoire populaire d'Haïti, est en vente chez Amazon**

Let's celebrate with the mothers in the displaced persons camps in Haiti

The *Haitian Foundation for Economic and Social Development (FONADES)* is calling on the international community to beef up its support for displaced persons in Haiti. *FONADES* and the *Flanwayan Sèvis Foun dation* continue to demonstrate remarkable resilience in these challenging times.

The displaced people in the shelters face enormous difficulties, including food shortages, overwhelmed healthcare infrastructure and a lack of basic necessities.

Thus, on Mother's Day, May

25th, *FONADES* is requesting your financial support to organize activities to celebrate Mother's Day to bring a smile to the faces of these destitute, yet very courageous women living in this shelter at the camp of the Pierre Labitrie School, in Delmas 31, a community adjacent to Port-au-Prince. We plan to provide them with hot meals and organize cultural activities to bring them some joy. Your contribution to this initiative, based on the measure of God's blessings on you, will be of great benefit to these women in such difficult circumstances.

As a humanitarian worker, I have made a commitment to work tirelessly to support these families who so desperately need our help. More than 700,000 people, more than half of them children, are now internally displaced in Haiti, according to the latest report of the International Organization for Migration (IOM).

FONADES is a non-profit organization, created to promote the social cause of Haitian society. Although its main mission consists in helping the poorest children in the field of education, during this period of social crisis,

with many people fleeing their homes to escape the unbridled violence of the armed gangs, the foundation plays a role of facilitator in fundraising efforts to help the displaced people at the camp of that school in Delmas 31

At the school, we're dealing with 3,000 people, divided into 800 families, including thirteen (13) people with limited mobility; 58 children, from 0 to 11 months; 193 children, from one to 5 years old; 196 children, from 6 to 11 years old; 203 adolescents, from 12 to 17 years old; 1,903 adults, the oldest being 59 years old; 198 other adults, aged 60 to X. Among these people, 67 women are there with their children, without the presence or assistance of their husbands. Also, there are 6 unaccompanied children, 4 pregnant women and 6 injured people.

Furthermore, during our field visit, we noted that one stove is used for cooking by approximately 15 families. If someone would like to contact us to make a special gesture for one of these courageous mothers, we are available by phone.

Marie-Florence François, Project Coordinator, Tel.: 509-4848-5790, which can be used from cash transfers.

The US bank account number at Sogebank is 25 11106946; the account in Haitian gourdes is 49 37 40 01 37 98 80 12. Counting on you all. Much thanks.



HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Le chef de troupe Jean Claude Samedy

Cette disparition me tombe sur le crâne, comme un violent coup de poing : une atteinte vitale. L'esprit engourdi, secoué de toute mes fibres, dévasté. Je n'ai jamais pu anticiper l'inévitable. Comment imaginer Jean Claude Samedy hors de la vie et de toute vie ?

Physiquement, quelque chose est aspiré hors de moi, quelque chose a volé en éclats. Des pensées, des émotions, des affects, des souvenirs se succèdent inlassablement en moi. D'un coup, la vie m'a l'air fragile et précaire; je prends conscience que nous sommes jetés sur terre pour un temps et des raisons inconnues. Je revois la vie dans sa finitude, sa mortalité. Suis-je normal ou suis-je dépressif ? Je m'entends réciter ce poème de Kipling « Si » qu'il m'a fait apprendre dans l'adolescence, comme un véritable bréviaire de force intérieure. Ce n'est pas seulement le souvenir, c'est sa présence qui continue de vivre intensément en moi.

Le chef de file

Dans les années 50, le scoutisme était, pour la jeunesse de Jérémie, une admirable école de formation virile et rayonnante, qui correspondait aux aspirations et aux besoins de nombreux jeunes. On dirait une sorte de service militaire, une armée organisée, encadrée, disciplinée. Des personnalités brillantes, de belles sources d'inspirations : Bido, Cazo, Maxime Antoine, Robert Samedy guidaient le scoutisme.

Au milieu de la décennie, Jean Claude Samedy vint. Il a en charge la rêverie grandiose. Ce jeune C.T s'élance en vainqueur à la conquête de l'appui, une force. Il est capable de faire travailler les scouts en commun, en responsabilité. Il inspire respect, il est respectable et respecté. Lorsqu'il est au moment.

L'aumônier à l'époque était le père Rio, autoritaire, tant soit peu le commandant ! Il érige les lois et les règlements et les fait respecter, une avec cette prestance, cette présence, cette façon de parler éclipsent le père. Le silence se fait tout naturellement lorsqu'il parle. Aucun des scouts n'

Jean Claude ne se contente pas d'être le chef, qui transforme les scouts en hommes, une disposition bienveillante. Cet homme, qui vit de livres et de responsabilités. L'initiative et la responsabilité, le sentiment d'être utile sont des aspects. Il intéresse les scouts à tous les domaines du individuel et sa croissance. Il intéresse les scouts à tous les domaines du immense potentiel, la réalisation de ce potentiel doit être désormais le le scout se prépare à traverser des caps difficiles. Tituber, tomber, se relever

Toutefois ce sérieux, cette rigueur, cette image d'ascète abstinente ne lui plaît pas à tous. Le droit au plaisir et au désir est moins admis chez lui. Il prône une forme de contrôle des pulsions, la chasteté en pensée et en action. Il ne s'intéresse pas aux seins et aux fesses des jolies filles, comme c'était habituel chez les garçons de son âge.



troupe. De valeurs morales, éthiques, altruistes élevées, il est animé de nouvelles tâches, de nouvelles responsabilités. Sa présence constitue un d'utiliser les capacités de chacun, de donner à tous le sens de leur parole, les autres écoutent, il a les mots parfaitement adaptés au bon

dominant, cassant, avec des accès de colère. L'autorité supérieure. Oui, des prérogatives essentielles du commandement. Jean Claude Samedy, Rio. Il n'a pas besoin de réclamer le silence, comme le fait l'aumônier. 'échappe à cette impression de force qui émane de cet homme.

tisme, il est comme un éducateur qui développe, vis-à-vis des co-équipiers, d'idées, est un symbole de l'esprit chevaleresque dans ses meilleurs besoins vitaux qu'il veut inculquer. Son message est centré sur l'être savoir et met très haut les joies de l'esprit. Chaque scout possède un but. La vie peut-être parfois difficile, douloureuse, injuste. Il veut que et réapprendre à marcher fut son leitmotiv.

plaisait pas à tous. Le droit au plaisir et au désir est moins admis chez lui. action. Il ne s'intéresse pas aux seins et aux fesses des jolies filles,

La force de l'amitié

Jean Claude Samedy était connu comme un homme capable d'actes étonnants. Des jeunes s'assemblent autour de lui et le suivent. Son succès indéniable. J'avais environ 10 ans quand j'ai eu la chance insigne, le privilège de le rencontrer. L'émerveillement fut immédiat, un immense échange d'amour vrai s'est établi entre nous. Une amitié dure et magnifique s'installe chez nous, ininterrompue, comme un vrai partage, entre deux êtres, de ce qu'ils sont et de ce qu'ils aiment. On passe cinq, dix ans, sans se voir, mais dès qu'on se retrouve, la flamme de l'amitié se rallume instantanée. Une amitié sélective, gratuite.

Jean Claude savait que je n'avais pas d'attraction particulière pour les maths et qu'à finir les études secondaires, à Jérémie, je risquerais d'échouer au baccalauréat. Un jour, il m'a fait venir derrière sa maison, au bord de mer, pour me demander de considérer la section A à Port-au-Prince. Le grec n'était plus enseigné à Jérémie. Il s'est engagé à me donner des leçons de grec pendant son année sabbatique, après la philo, pour me faire sauter l'équivalent de trois années de grec. Chose dite, chose faite.

À l'examen d'admission, en seconde, au lycée Pétiou, le professeur de grec, Raoul Frédéric, étonné des résultats, voulait savoir d'où j'ai appris le grec. Je lui ai dit que c'était l'ouvrage de Jean Claude Samedy. Il a vite fait de communiquer avec le père, inspecteur scolaire à Jérémie, pour lui présenter ses compliments. Autrement dit, Jean Claude apprenait ma réussite avant que je ne le lui aie dit.

Parti pour l'Argentine, après l'année passée à Jérémie, la correspondance entre nous se maintient active, vivante. À la fin de mes études secondaires, je suis admis aux Hautes Études Internationales. Jean Claude n'a pas cessé ses lettres vives, adaptées, persuasives, signées « kabrit nan mòn » à « chat nan lèt », nos totems scouts. Il voulait me persuader de considérer, d'abord un métier, une profession me permettant de vivre librement, sans dépendre d'un chèque de l'État haïtien. Avoir le souci du bien-être, du bonheur, de l'avenir d'un ami est aussi important pour lui. Combien d'autres cas concrets, des expériences, des fragments de réalité de ma vie le captivent et le préoccupent !

Premier Haïtien en médecine, à Cordoba, il a été, pour les étudiants, après lui, un compagnon, un partenaire d'une constante bienveillance.

Une délégation officielle arrive à Buenos Aires avec le président d'Haïti René Préval. On cherche une figure haïtienne rassurante, crédible et perçue comme telle. On fait appel à Jean Claude, à mille cinq cents kilomètres de la capitale. Le lendemain il était déjà sur la route, en vieux routier de toujours, avec la même vocation de chevalier, la vraie disposition de croisé. Ses interventions ont eu un tel impact que son aura s'est immédiatement répandue.

Souvent Jean Claude passe ses vacances chez moi, tantôt à Montréal, tantôt en Floride. Un voisin de Miami nous observant discuter à longueur du jour et de la nuit, fasciné par cette relation humaine, chaleureuse, différente est venu nous demander, bien poliment, si on était "2 straight". C'est qu'il avait de la difficulté à nous suivre, il nous voyait comme un bloc radicalement étrange, mais ferme et mystérieux.

Héritage de Jean Claude Samedy

Cet homme remarquable a eu plusieurs épisodes dans sa vie. De Haïti à Cordoba, puis Catamarca, Tinogasta, en Argentine, c'est un chemin long, sinueux. Il a, certes, connu les tribulations de la vie avec ses hasards, ses embûches et ses pièges. Les gens peuvent le voir différemment et avoir sur lui des approximations et des interprétations inévitables. Jeanco Parisien, écrivain et poète jérémiens, l'ami fidèle de Jean Claude, assis avec moi sur un banc dans le Vieux Québec, on contemple ensemble l'étendue du Saint-Laurent, la danse des vagues qui se préparent, montent, s'accroissent et se brisent. On se reconnecte aux autres, on se projette dans le passé. On revoit Jérémie, nos promenades à Lapointe, ce havre de quiétude, apaisant et revitalisant, au cœur de son environnement matériel. C'est alors qu'il me fait part de son intention d'écrire un livre sur Jean Claude Samedy. Non pour exalter l'homme, mais pour exposer à la jeunesse ce garçon de quinze ans, déjà formateur en développement personnel, le coach qui insuffle l'espoir, communique la flamme. Il est le dernier C.T de Jérémie, de toute la Grand'Anse. Après lui, le scoutisme s'est évanoui, éteint. Il doute qu'ailleurs, en Haïti, on trouve un autre échantillon de cette humanité. Il est difficile de trouver, dans la jeunesse d'aujourd'hui, des jeunes qui rêvent et font partager aux autres l'idéal dont ils vivent. Ce livre est une nécessité. Il a la conviction d'avoir à transmettre sa mémoire et son message. Nul ne peut le faire à sa place. À ceux qui pensent que Jean Claude d'âge mûr n'est, certes, pas celui de l'adolescence, il répond qu'il est illusoire de penser que notre force physique, notre énergie intérieure restent identiques, tout au long de la vie.

Six mois plus tard ce fut un coup de téléphone de Jeanco m'annonçant un cancer au poumon dépisté chez lui et sa mort dans six mois. Ce livre, certes, n'est pas écrit. Jeanco nous a fait ses adieux. Pour lui Jean Claude Samedy se résume surtout à ces années d'adolescence qui transmettent une sagesse de vie par la force de l'exemple. Il a changé certes, il a mûri mais l'essentiel demeure intact. C'est la même matrice, le même chromosome, la même unité de foi : Un homme qui se passionne pour une affaire qui n'est pas son affaire.

Jean Claude Samedy, 70 ans d'amitié non interrompue. Cette amitié contient une vérité et une beauté absolues. Une réussite humaine incontestable, un trésor impalpable. Il y a, dans cette amitié, quelque chose d'indestructible, de divin, que même la mort ne peut détruire.

Pierre Michel Smith
Montréal 15 avril 2025

LA TEMPÊTE ANNONCÉE POUR LES POLITICIENS HAÏTIENS A-T-ELLE COMMENCÉ ? Première convocation de Martelly par la DEA, suivie d'une seconde D'autres ex-politiciens hauts gradés sur la longue liste...

Suite de la page 1

liée au dernier statut conféré aux gangs « *Gran Grif* » et la coalition « *Viv Ansanm* » par l'administration américaine de Donald Trump les déclarant « *Organisations terroristes internationales* ».

En ce sens, il faut évoquer les déclarations faites par l'ambassadeur américain, à Port-au-Prince, Dennis B. Hankins, selon lesquelles, la personne, qu'elle soit, en Haïti, aux États-Unis, ou dans tout autre pays, trouvée impliquée dans des relations intimes avec des gangs armés, notamment sous forme d'appui ou fourniture d'armes et de munitions, sera poursuivie, en Justice fédérale, en territoire américain. Aucun doute, étant la plus haute autorité haïtienne ayant trempé, jusqu'au cou, dans les activités des gangs criminels, en Haïti, au point de passer pour leur parrain, il s'est vu offert l'honneur de recevoir le premier, l'invitation à convocation.

Des Haïtiens exaspérés contre le Département d'État, à cause de Martelly

Bien que les démêlés de Martelly avec la Justice américaine soient à leurs débuts, beaucoup d'Haïtiens, qui croyaient se fier et apprécier la posture démocratique

affichée dans les institutions américaines, étaient désenchantés devant le constat de la secrétaire d'État Hillary Rodham Clinton enfonçant Michel Martelly, un trafiquant de drogue patenté, universellement connu comme tel, en Haïti, dans la gorge de l'électorat haïtien.

Lors du scrutin, qui a porté Sweet Mickey au pouvoir, tout le monde pensait que M. Martelly a été carrément imposé, en lieu et place de Mirlande Manigat, ancienne première dame et sénatrice de la République. Ce n'est que longtemps après ces élections que la nation a appris que le président René Préval, dans sa pusillanimité, a donné dans le panneau, par rapport à l'injonction faite par Mme Clinton, par l'entremise d'une de ses conseillères envoyée auprès du chef d'État haïtien, pour qu'il demande au président du Conseil électoral provisoire (CEP) d'écarter Jude Célestin, son candidat officiel, de la liste électorale, qui devait, tout compte fait, l'emporter.

Bien que l'affaire Martelly n'ait même pas fait encore son entrée au Tribunal fédéral, le fait de lui imposer cette convocation, qui doit certainement déboucher sur un procès, les amis de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'intégrité, commencent déjà à se réjouir.

Dans le monde politique haï-

tien, on sait que les manœuvres déloyales ayant favorisé l'accès de Martelly à la présidence du pays, étaient possibles en Haïti, mais on était tombé des nues en voyant qu'un haut fonctionnaire américain comme la cheffe de la diplomatie américaine puisse s'acoquiner avec un homme de l'acabit de Martelly, jusqu'à le pistonner pour écarter les obstacles alignés sur son passage vers la présidence de son pays. Dans la mesure où Michel Martelly était un trafiquant de drogue bien connu, en Haïti, ayant été arrêté, une fois, pour trafic de stupéfiants par Mario Andrésol, donc ayant son dossier disponible pour la DEA, comment a-t-il pu réussir son accès à la présidence d'Haïti ? Donc la question qui se pose : À quel niveau de l'administration américaine a surgi la recommandation dont il a bénéficié ?

Mais il faut signaler que, d'ores et déjà, les choses commencent très mal pour l'ex-président haïtien, se trouvant en mauvaise posture par rapport à la Justice américaine. Il a essuyé une immense contrariété, après son interrogatoire, immédiatement, à la DEA.

En effet, son beau-père, Edouard Saint-Rémy, le père de l'ex-première dame Sophia Saint-Rémy-Martelly, tombé malade, en Haïti, avait été transféré à Santo Domingo, République do-

minicaine, pour se faire soigner. Mais n'ayant pas survécu à sa maladie, Michel Martelly et sa femme se sont rendus à l'aéroport international de Miami pour s'embarquer dans un vol, à destination de Santo Domingo, pour être sur place, avec le reste de la famille, à cette occasion.

Au moment qu'il s'appretait à s'embarquer, l'accès au vol lui a été refusé, sous prétexte qu'il était un « *risque* ».

Le dossier de la drogue à tour de rôle

Il semble que Michel Martelly soit destiné à avoir un long temps à passer avec la Justice fédérale. Car la DEA est l'instance qui traite également les affaires relatives aux stupéfiants, ainsi qu'aux armes à feu. « *La Drug Administration Tobago and Firearms* » porte trois chapeaux, celui qui traite les affaires liées au trafic de drogue, du tabac et des armes à feu. Autrement dit, « *one stop for all* ». Dans ce cas, il faut s'attendre à ce que les interrogations portent éventuellement sur les activités de l'ancien président haïtien dans le trafic de drogues.

D'autres anciens hauts fonctionnaires liés au trafics illicites

Quand les gens sont au pouvoir, en Haïti, ils se croient tout permis. À tous les niveaux de l'adminis-

tration publique, ils ne s'imposent aucune retenue, à leur profit, et au profit de leurs familles et de leurs amis. Dans ce cas, ceux qui avaient commandé des armes, ou qui avaient été commandées au nom de la Police nationale d'Haïti, mais qui ont été détournées, en les distribuant aux gangs armés, sont susceptibles de recevoir une convocation, à l'instar de Martelly. Même chose s'ils avaient, même une fois, alors qu'ils étaient au pouvoir, un avion pris en location avait transporté une cargaison de denrées illicites, à destination des Antilles, ont de bonnes raisons d'avoir du souci.

Mais il y a une autre catégorie, qui ne doit pas être de tout repos également : ceux-là, qui se savent impliqués dans des affaires louches, mais que Michel Martelly avait recouvert de la même protection dont il bénéficiait auprès de ces entités occultes, et qui agissaient en sa faveur, et les avaient sortis de maints « *désœuvrements* ».

En tout cas, il y a fort à parier que, à la suite des dernières dispositions prises par le gouvernement américain, sous la houlette de Donald Trump, relatives aux gangs armés, en Haïti, il y aura beaucoup de comptes à régler.

L.J.

UN ÉVÉNEMENT INATTENDU DANS LA RIVALITÉ DES GANGS EN HAÏTI Réconciliation de deux groupes armés

Les communautés de Montrouis et de Pratre en fête...

Suite de la page 1

comprenant bien l'importance de cet événement historique, et combien ces communautés avaient besoin de la paix et de la sérénité

dans leur sein, a pris l'initiative de porter la connaissance de cette réconciliation au-delà des frontières de Montrouis et de Pratre. C'est pourquoi, il a encouragé la publication d'un document, bref, mais puissant, faisant état de ce

moment. Trouvant ce message extrêmement puissant, mais opportun, surtout à ce temps de division renforcée par la concurrence des bandits, j'avais du mal à croire que l'événement annoncé dans ce document s'était déroulé vraiment. Aussi ai-je décidé de savoir exactement ce qui s'était passé, en appelant Me Jean Jeannot, qui s'était fait partie prenante de cet événement.

Sur ces entrefaites, j'ai dirigé un appel sur le numéro de téléphone de M. Jeannot, qui, répondant à ma question, a fait savoir qu'il était bien la personne que je cherchais. Sans perdre de temps, je lui ai posé la question suivante : Est-ce vrai ce que j'ai lu dans le message publié sur Whast'sApp parlant d'une « *réconciliation* » des gangs de Montrouis et de Pratre ?

Jean Jeannot a répondu, par

l'affirmative, ajoutant qu'il ne plaisante pas avec les choses sérieuses. Il dit avoir pris la décision de participer à ce mouvement et de le promouvoir, parce que les deux communautés y sont impliquées à fond. Soupissant après la paix et l'entente entre les différentes couches de la société, cette réconciliation des deux gangs rivaux fait le bonheur des résidents de Montrouis et de Pratre.

C'est pourquoi, dit M. Jeannot, c'était le fête, dans les rues, les deux communautés sont unies autour de ce projet. Celui-ci dit qu'à Montrouis et à Pratre, les communautés entières souhaitent ardemment que ce besoin de réconciliation gagne d'autres gangs armés, à travers le pays, mais plus particulièrement dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite.

Ici, à *Haïti-Observateur*, nous invitons ceux qui font attirer sur eux les terme criminels, malfrats, bandits et d'autres du même genre, prennent une trêve de ce qu'ils font pour donner une chance à la réconciliation. Assurément ils auront le grand bonheur de goûter à l'immense joie que cela donne.

L.J.



DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

GRENN PWONMENN

Èske se toutbon gouvènman prezidan Trump

Pa gen mank nan sa, pawòl la pran lari, vandredi 2 me ki sot pase a. Gouvènman prezidan ameriken an, Donald Trump, sanble pase youn vitès siperyè nan kesyon gang ann Ayiti yo, ki sanble pare pou yo pran direksyon tout peyi a, apre yo fin fè tout dega nou konnen yo: kidnaping pou touche gwo lajan, touye youn kan tite mounn, boule youn bann kay, menm biwo Leta, lekòl, lopital, menm legliz !

Se Marco Rubio, sekretè Deta, osnon minis Afè etranje Etazini an, ki te fè deklarasyon ofisyèl la, men depi nan dat 29 avril, prezidan Trump te voye me saj la bay Kongrè a, sètadi senatè ak tout depite yo (Con gresspeople). Li te di li pral deklare gang Ayiti yo se « *tèroris entènasyonal* », ki merite youn tretman espesyal : arestasyon, menm depòtasyon.

Tout chèf gang ak gwo asosye yo genyen se met bab alatràn

Nan vandredi a, lè Sekretè Deta a te met koze a deyò, li te lonje dwèt sou 2 nan òganizasyon gang yo ke yo konsidere pi danjere pase tout lòt yo, ki merite pou gen regleman pou yo prese prese.

Premye a se « *Viv Ansanm* », ki opere itou nan zòn Pòtoprens lan. Kòm nou konnen, se ansyen sèjan Lapolis la, Jimmy Chérizier (Cherizye), ki gen ti non Barbecue (Babekyou), ki te rive kreye gwo asosyasyon gang ansanm sa ak prèske tout lòt gang nan Depatman Lwès la. Se konsa li montre fòs gwo ponyèt li. Okontrè, depi dat 27 janvyè, gang « *Viv Ansanm* » yo pran Kenskòf, kote se pa ti dega yo pa fè. Nou déjà rapòte sou sa nan journal la. Anplis de sa, nan dat premye avril, msye te monte jouk Mibalè, nan Plato Santral, kote gang « *Viv an sanm* » pran kontwòl zòn nan, jan jou deja pibliye kèk atik sou sa. Se konsa tou, òganizasyon Babekyou a vin toupre fwontyè ak Repiblik Dominikèn nan, kote

zam ak minisyon pase vin jwenn yo, ann Ayiti, soti Etazini. Wi, jan mwen di l la, paske Ayiti pa gen izin kote yo fabrike zam ak minisyon. M espere nou konprann sa m ap di a. Si m lonje dwèt sou zòt, nou pa ka di yo pa merite sa.

Dezyèm gwoup gang ke Sekretè Rubio lonje dwèt sou li a se sa yo rele « *Gran Grif* » la, ki opere sitou nan Depatman Latibonit, ki chita ant depatman Lwès, kote kapital peyi a ye a, epi tout zòn Nò, Nòdwès ak Nòdès. Se pa ni ayè ni avanyè, bandi « *Gran Grif* » yo ap montre fòs yo. Se yo ki fè plis masak nan peyi a, ki pran kontwòl komisarya Lapolis apre yo fiziye polisye yo. Okontrè, yo pote gwo lo a mwa pase lè yo te arive touye 2 nan polisye Kenya yo ki fè pati Misyon miltinasyonal pou bay Lapolis sipò pou met sekirite ann Ayiti, sa yo rele MSS la, ki sanse gen sipò Nasyon Zini ak Etazini.

Bagay yo grav, finalman

yo oblije pase alaksyon

Jan nou konprann ni, gouvènman ameriken an, ki pa t pran kesyon gang Ayiti a pi oserye pase sa, vin wè ke bagay yo ka pi grav si la, anba je yo, gang arive pran kontwòl tout peyi a. Alò yo di y ap pase alaksyon. Selon sa k te pi bliye nan youn atik jounalis Jacqueline Charles, nan Miami Herald, depi dat 18 avril, gouvènman Trump lan te deja ap prepare pou arete sètèn chèf gang ak kèk gwo zotobre ki finanse yo epi ki fè yo jwenn zam, pou voye yo nan gwo prizon prezidan El Salvador a, Nayib Bukele, te fè konstwi pou regle ak gang lakay li. Men msye fè youn antant ak prezidan Trump, ki deja voye plizyè Venezwelyen ki sanse fè pati gwoup tèroris *Tren de Aragua* yo al pran pa yo nan prizon sa a. Kivedi chèf gang ak tout gwo patwon lakay yo ta ka debake al jwenn parèy yo, nan prizaon Prezidan Bukele a. Se youn bon ti biznis tou, 6 milyon dola pou youn lane pou kouvri depans pou 28 tèroris Venezwelyen yo. Asireman, se pa sèlman 2 chèf gang ayisyen ki ka debake nan prizon El Salvador a. N ap tann pou n wè kijan sa pral dewoule. Pinga yo di

mwen pa t avèti yo. Sa m wè pou mesye gang Ayiti yo, kit sa ak sapat yo, kit sa ak kravats yo, Antwàn nan Gonmye pa wè l.

Epi sa fè m vin reflechi sou sa m ap di yo depi byen lontan, an fèt depi nan dat 8 septanm 2021 : « **Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen pa ka regle ann Ayiti** ». Mwen pap janm sispann repete sa, menm lè gwo otorite yo, kit ann Ayiti, kit bò isit pran pòz yo pa tandè, yo pa konprann. Lè yo aji konsa, yo bay enpresyon ke yo menm tou yo se konplis gang yo. Sa klè tankou dlo ko koye. Alò, kòm pawòl la di : « *De la parole à l'action!* » Mwen pa bezwen tandè youn bann bèl deklarasyon. Se kilè n ap kòmanse wè bonjan aksyon pou ale ak bèl pawòl yo ? Èske gwo zotobre Ayisyen, ki la an Florid, ki te ede monte gang ann Ayiti yo, pral peye pou sa yo fè ? Osnon èske nan tou sa k ap di a, ap gen pas-pouki, sitou si gen gwo kòb ki bay anba tab ? Kòm nou konnen, se pa Ayisyen ase ki soufri maladi kòripsyon (*corruption*). Mèt pawòl ranmase pawòl nou !

TiRenm!
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

LE COIN DES AGRICULTURES

Le développement endogène, voie prometteuse pour améliorer l'agriculture de subsistance en Haïti.

Pa Jean Michel Castor *

Le Développement endogène est un concept qui repose sur la capacité des communautés à utiliser leurs propres ressources et compétences pour améliorer leur qualité de vie, tout en préservant l'environnement. En Haïti, où l'agriculture de subsistance est une source primordiale de revenu et de sécurité alimentaire, l'intégration du développement endogène présente une opportunité réelle pour transformer cette pratique. Cette publication explorera comment ce modèle peut, non seulement renforcer la résilience des cultivateurs haïtiens, mais aussi contribuer à la durabilité écologique et économique.

Tout d'abord, il est essentiel de comprendre le contexte de l'agriculture de subsistance, en Haïti. La majorité des cultivateurs dépendent de leurs récoltes pour subvenir à leurs besoins quoti-

diens, mais ils sont souvent confrontés à des conditions environnementales difficiles, à la dégradation des terres et au changement climatique. Le développement endogène, en mettant l'accent sur les ressources locales et les techniques traditionnelles, peut améliorer la productivité agricole. Par exemple, en promouvant des pratiques culturales adaptées au climat et en favorisant l'utilisation de semences traditionnelles, les cultivateurs peuvent améliorer leurs rendements, tout en préservant la biodiversité.

De plus, le développement endogène peut renforcer les capacités des communautés rurales à s'adapter aux changements environnementaux. La formation en techniques agroécologiques et l'accès à des outils et des ressources locales permettent aux cultivateurs de diversifier leurs cultures et de réduire leur dépendance vis-à-vis des systèmes de pro-

duction conventionnels souvent insoutenables. Par exemple, l'intégration de cultures complémentaires et l'utilisation de compost organique peuvent enrichir les sols et réduire le besoin en engrais chimiques, favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

En outre, l'encouragement des coopératives agricoles et des initiatives communautaires peut favoriser le partage des connaissances et l'entraide entre cultivateurs. Cela permet, non seulement de renforcer la cohésion sociale, mais également d'améliorer l'accès aux marchés. Lorsque les cultivateurs travaillent ensemble, ils peuvent négocier de meilleurs prix pour leurs produits, accéder à des ressources financières et bénéficier de programmes de soutien gouvernementaux ou non gouvernementaux. En valorisant les produits locaux et en développant des circuits de commerciali-

sation équitables, ces initiatives contribuent à assurer la sécurité alimentaire, tout en protégeant l'environnement.

Un autre aspect important du développement endogène est la sensibilisation et l'éducation environnementale. En impliquant la population locale dans des programmes d'éducation et de sensibilisation, il est possible de transmettre des connaissances sur l'importance de la conservation des ressources naturelles et des pratiques agricoles durables.

Enfin, pour que le développement endogène soit efficace, en Haïti, il est essentiel d'inclure les jeunes dans ce processus. La participation des jeunes générations est cruciale pour l'innovation et la pérennité des pratiques durables. En leur offrant des formations et des soutiens appropriés, il est possible de les encourager à s'impliquer dans l'agriculture et à adopter des pratiques qui allient tradi-

tion et modernité.

Le développement endogène représente une voie prometteuse pour améliorer l'agriculture de subsistance en Haïti. En mobilisant les ressources et les savoirs locaux, en renforçant la cohésion sociale et en sensibilisant les communautés aux enjeux environnementaux, il est possible de construire un système agricole qui soit à la fois productif, résilient et durable. Cela nécessite un engagement collectif, des politiques favorables et une volonté de pérenniser les savoirs traditionnels, au profit des générations futures.

* Jean Michel Castor, ing, étudiant en agroforesterie, entrepreneur agricole, coordinateur OREAYITI
www.oreayiti.org
Tel: 509 37628005
3 mai 2025
Lahatte Mocoyo, Plateau de Fond-des-Nègres, Haïti.



HAPPENNINGS!

Continued from page 1

ic missions in the United States.

On April 29, we were shocked to read, in French, on the internet site *Transparans*: “Citi bank closes the account of the Embassy [in Washington] and of the Haitian consulates in the United States.”

Without success, we tried to reach the Haitian ambassador, to get an official explanation. We have been stymied also in all attempts to reach the branch of the Citibank on Connecticut Avenue in Washington where the Embassy keeps its account. However, in a post on the internet, April 30, we read the following statement: “The Ministry of Foreign Affairs and Religious Affairs informs the public that certain diplomatic and consular missions of Haiti in the United States of America have received a notification from Citibank informing them of the possible closure of their bank accounts within 60 days.”

One wonders whether actions by Haitian Foreign Minister Harvel Jean-Baptiste may be blamed for the decision of Citibank. Since the “democratization of information,” all is made public

on social networks without the consent of the officials. Thus, the disclosure that “\$3 million from diplomatic missions in the U.S. were rerouted into the account of a Brazilian woman” may account for Citibank’s actions. It’s said that the so-called Brazilian woman is the girlfriend of the minister. Someone in the know told me that she bears the last name Jean-Baptiste. No doubt, eventually, her full name is bound to surface.

The Foreign Minister has gone Awol

Attempts to reach the Foreign Minister have been unsuccessful. Hopefully, after reading this, he’ll respond to give his version of the facts regarding the rerouting of the funds, especially from sales of passports.

Meanwhile, fingers are pointed at Foreign Minister Harvel Jean-Baptiste who, according to JJJ Communications (*Vant Bèf Info*), recently named 500 in diplomatic posts, though they do not have no diplomatic qualification. But they are all his friends or relatives. Moreover, he has put two hundred others on contract for special assignments. Would illegal sale of passports, one for as

much as \$30,000 be part of their assignment?

That takes us back to May 2023, and the passport scandal caused by Bocchit Edmond, then the ambassador of Haiti in Washington, who was fired in the wake of that scandal. In the May 5, 2023, issue of the Washington Diplomat Magazine, renowned editor Larry Luxner fully covered that story, in which he showed how “one of the world’s poorest countries, has been plagued by endemic corruption.”

Then, Prime Minister Ariel Henry, not a saint himself, quickly fired Ambassador Edmond, who was rushed back to Haiti. Otherwise, having lost his immunity due to the scandal, he could have landed in a U.S. jail. In light of the foregoing, why isn’t Harvel Jean-Baptiste fired by Haiti’s ruling body, the nine-headed Presidential Council of Transition?

Briefly, Here and There What’s up with Dominican President Abinader

In a letter, dated Santo Domingo, April 30, 2025, to Doctor Leonel Antonio Fernández Reyna, President Luis Abinader amicably invites the former president to a meet-

ing Wednesday, May 14, at 1:00 pm, at the National Palace, with all the other former constitutional presidents of the Republic.

It’s a meeting considered “transcendental for the defense of the interests of the Dominican Republic regarding the Haitian crisis.” To be discussed is a proposal about “defining a national position of consensus concerning this delicate theme.”

Acknowledging the wisdom of President Fernández, who is known as a friend of Haitians, President Abinader goes on to say: “Your strategic vision, your diplomatic experience and your understanding of the international context will be fundamental in this high-level dialogue.”

In conclusion, the Dominican Head of State makes a final appeal, in addressing President Fernández: “I am convinced that your participation will contribute significantly to the consolidation of a state policy that is responsible, firm and widely encompassing.”

Interestingly, only the letter to President Fernández was leaked out. One wonders also whether the high-level dialogue among the former presidents with President Abinader will be about rumors circulating about Dominican Republic being prepped up to take control of the whole island? Or, whether it should participate at all in any international invasion of Haiti aimed at defeating the armed gangs that are causing death and desolation in the country next door and could eventually become a major problem for the stability of the Dominican Republic!

The gangs in Haiti declared international terrorists

As of last Friday, May 2, the Trump administration took a firm position regarding the gangs

causing mayhem in Haiti, calling them “international terrorists.” In an official announcement, Secretary of State Marco Rubio pointed fingers at two major gang coalitions. First, the “*Viv An sanm*,” (Living Together) that has been operating in the West Department, mainly in the capital and surrounding communities, until early last month when their leader, Jimmy “Barbecue” Chérier, attacked the Central Plateau, and took over Mirebalais, the city bordering the frontier with the Dominican Republic.

The other major group which is designated “international terrorists” is the “*Gran Grif*,” (Hand of Steel,) operating in the Artibonite region, adjacent to the West Department on the south and Haiti’s Greater North. Those bandits have caused many massacres, even took over many Police compounds after chasing out or killing the police officers. They are responsible for the recent killing of two officers of the Kenya-led Multinational Support Security Mission (MSS), the first contingent of which arrived in Haiti in June of last year.

If the U.S. administration follows through with previous hints made, some of the Haitian gangs and their financiers could end up in the vast prison in El Salvador that Nayib Bukele, the president of that country, has put at the disposal of President Trump for the first group of alleged Venezuelan terrorists of the *Tren de Aragua* gang. As reported, the Trump administration has disbursed \$6 million to El Salvador’s president for the first year that the 28 “terrorists” will be in incarcerated. Soon, there may be a revised budget to cover the Haitian gangs. We will keep you updated.

RAJ
raljo31@yahoo.com



INSCRIPTIONS OUVERTES

Nos professeurs sont formés pour travailler avec et fournir un soutien aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Des services de traduction sont également disponibles pour tous les parents qui en font la demande.

Nous offrons des programmes et des services d'éducation spécialisés dans le bâtiment de l'école ou dans un cadre déterminé par le Comité de l'éducation spéciale du district.

Une école publique sans frais de scolarité.

BROOKLYN DREAMS CHARTER SCHOOL

259 Parkville Avenue
Brooklyn, NY 11230

(718) 859-8400

BrooklynDreamsCharterSchool.org

BROOKLYN EXCELSIOR CHARTER SCHOOL

856 Quincy Street
Brooklyn, NY 11221

(718) 246-5681

BrooklynExcelsiorCharterSchool.org

BROOKLYN SCHOLARS CHARTER SCHOOL

2635 Linden Boulevard
Brooklyn, NY 11208

(718) 348-9360

BrooklynScholarsCharterSchool.org

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 1ER AVRIL 2024



NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Le choix du nouveau pape à l'ordre du jour; Qu'en est-il du défi lancé par Donald Trump ?

Hier, mercredi, 7 mai, après 12 jours de deuil pour le Pape François, les cardinaux se sont réunis en conclave, unique assemblée, pour décider du choix du nouveau pontife de l'Église catholique, qui sera le 267^e souverain depuis Saint Pierre, le disciple de Jésus-Christ.

On est dans l'attente, surtout les quatre milliards de catholiques à travers le monde, de la décision des 233 cardinaux votants sur un total de 252 actuellement en fonction. Au Vatican, les regards sont fixés sur la Chapelle Sixtine, espérant l'apparition de la fumée blanche dans l'air qui, selon la tradition, est le signal de succès, qu'un nouveau pape est élu. Mercredi, nous avons observé une fumée noire venant de la cheminée de la Chapelle Sixtine. Pas de vote positif le premier jour.

Pourtant cela pourrait se prolonger sur quelques jours, comme dans le cas du pape Pie XI, en 1922, quand les cardinaux avaient délibéré durant cinq jours avant une entente entre eux. Toutefois, cela pourrait se produire assez vite,



comme ce fut le cas, en 2005, pour le pape Benedict, le prédécesseur du pape François. Après seulement deux jours, le nouveau souverain de l'Église avait eu l'approbation de ses collègues.

À souligner que ce dernier pape a écrit une nouvelle page d'histoire, dans les annales de l'Église catholique. Originaire d'Argentine, né dans un faubourg de Buenos Aires, le 17 décembre 1936, il se nommait Jorge Mario Bergoglio. Ce fut le premier Latino-Américain à occuper la fonction de pape et le premier des Jésuites à faire cette percée.

On soulignera que le pape François a prêché d'exemple, en brassant les démunis, défendant les migrants et autres catégories de personnes. Ainsi, mérite-t-il du sobriquet à lui attribué : « Le Pape des pauvres », ce qui indique sa dévotion envers tous. Les témoignages fusent de toutes parts, quant à sa popularité, resté sans limites. Il n'y a plus grand témoignage que les plus de 250 000 personnes, de tendances religieuses diverses, à avoir fait le déplacement à Rome,

au Vatican, pour ses funérailles, le 26 avril.

Qu'en est-il d'un président Trump qui se veut pape ?

Alors, on se demande quel message envoyait le président américain, surtout aux catholiques, mais aussi au monde entier, quand, bien avant le conclave des cardinaux, il s'était déjà déclaré pape, une action fortement critiquée.

En effet, le 2 mai, cinq jours avant l'assemblée des cardinaux, le président Donald Trump a pu blié sur le site internet *Truth Social*, une image, œuvre d'IA (Intelligence artificielle), le montrant comme pape. Un geste qui scandalise, surtout que cela a paru en primeur sur le site internet, dont le propriétaire s'appelle Donald Trump, qui l'utilise, même pendant qu'il est président. Pire, le lendemain, soit le 3 mai, l'image apparaissait sur le site de la Maison-Blanche, aussi au service de la présidence. Alors, aucun moyen de dissimuler les acteurs de cet affront sans pareil.

nommant pape pour épater le public, tout en se créant des ennemis qui ne lui pardonneront guère son impertinence. Que certains de ses défenseurs avancent qu'il s'agissait d'« une blague » ne fait qu'empirer la situation.

Des répercussions politiques en perspective

Assurément, cette « blague » ou insulte aura des répercussions dans le domaine politique. Il n'est que d'attendre, les élections dites de « mid-term », le 3 novembre 2026, pour les deux Chambres du Congrès américain, lorsque tous les 435 sièges de la Chambre basse seront en jeu, ainsi que 33 des 100 sièges du Sénat.

Actuellement, le parti républicain du président est majoritaire dans les deux Chambres. Cependant, selon toute indication, après s'être présenté comme pape *sui generis*, le président Trump a mécontenté les catholiques, alors que bien d'autres électeurs se disent offusqués que leur président soit, à ce point, insensible. La situation est telle que M. Trump ne peut plus compter sur les électeurs catholiques qui, lors des élections présidentielles de l'année dernière, au niveau national, avaient voté en sa faveur et contre la candidate démocrate Kamala Harris. Il est possible que le Parti républicain paye le pot cassé, lors des prochaines joutes législatives.

L'ACTUALITÉ EN BREF

Le Premier ministre canadien à la Maison-Blanche

Mardi dernier, 6 mai, le président Trump a accueilli le Premier ministre canadien, Mark Carney, qui, au mois de mars, a été élu chef du Parti libéral et, tôt après, est devenu Premier ministre, suite à une élection.

À souligner que Carney, 60 ans, est un économiste chevronné et fa ruche nationaliste, connu comme opposant du président américain, surtout en ce qui les visées expansionnistes de ce dernier.

Alors, on devait s'attendre à ce que se sujet soit inclus dans la conversation, et Carney de dire, sans ambages, que « *Le Canada n'est pas à vendre. Jamais ! Au grand, jamais !* ». Et Trump de répondre « *Ne dites jamais* ». C'est qu'il est obnubilé par l'idée que le Canada devait être le 51^e état américain.

En ce qui a trait aux tarifs de 25 % imposés par le président américain, rien n'a changé. Et le Canada est en mode quid pro quo. Donc, ce premier face-à-face entre ces deux chefs d'État n'est que le début d'autres entretiens, et l'on pourrait dire que Mark Carney a l'appui total du peuple canadien. Mais Trump, 78 ans, de 18 ans son aîné, ne peut pas dire au tant du peuple américain, en mode rébellion contre leur président.

L'élection du Premier ministre australien

Samedi dernier, 3 mai, le Premier ministre Anthony Albanese a été élu avec une forte majorité, obtenant ainsi un second mandat. Ce qui est hors norme en Australie où tous les trois ans, celui en poste est remplacé. Mais, cette fois, Peter Dutton, le leader de l'opposition et chef du Parti libéral, a perdu même son siège au Parlement, remporté par un partisan d'Albanese.

Imaginez que le président Trump a causé la perte de Dutton. Selon un reportage sur sa campagne, effectué par la chaîne BBC de Londres, sa campagne était inconsistante et on l'assimilait au prési-

port. Aucun succès. Il s'était dit « vaincu ».

Et Monalisa Ferari, ayant une réputation de servante émérite de la communauté, a mené avec succès les démarches, qui ont abouti pour Monsieur Vainqueur. Les voilà, dans une entrevue, dimanche soir, 4 mai, avec le journaliste Valério Saint-Louis de la Voix de l'Amérique, où tout est débattu. Mon nom est cité comme étant quelqu'un qui tire aussi les ficelles en faveur de Monsieur Vainqueur.

En effet, lundi soir, par WhatsApp, je fais parvenir la vidéo de l'interview au nouvel



dent Trump. Aussi a-t-il souffert de « *l'impact Trump* ». Allez comprendre pourquoi il voulait être une copie conforme du président américain. La BBC rapporte que Dutton aurait dit qu'il « supprimerait plus de 40 000 emplois du secteur public ». Cela rappelait aux électeurs le milliardaire Elon Musk et son DOGE (sigle anglais pour Département d'efficacité gouvernementale), qui a causé tant de torts aux employés du secteur public. Et la BBC d'affirmer qu'il a voulu faire marche arrière, renonçant ce projet, mais c'était déjà trop tard.

Il faut donc admettre que toute association, même à distance, avec Donald Trump est considérée anathème. Voilà qu'au cours d'une dizaine de jours, l'administration Trump se voit privée de l'appui de deux alliés des États-Unis : Le 28 avril, c'est l'élection, au Canada, de Mark Carney, et le 5 mai celle d'Anthony Albanese, en Australie.

*Une victoire pour Monsieur Vainqueur

Il a 78 ans et se nomme Louis Jobner Vainqueur. Il a fait une demande de passeport, à l'ambassade d'Haïti à Washington, depuis environ deux ans, pour remplacer celui, fortement abîmé, qu'il ne pouvait plus utiliser. Il avait payé \$170 pour cette copie du document et a dépensé plus de \$500 dans des voyages de Brooklyn à Washington, en vue de récupérer son passe-

ambassadeur d'Haïti à Washington, Lionel Delatour. Et lors d'un entretien téléphonique, avant-hier, mardi, M. l'ambassadeur de me dire : « *Le passeport de Monsieur Vainqueur a été délivré, aujourd'hui, à sa nièce, qui habite à Maryland* », état voisin de Washington.

Quand j'ai appelé Mme Ferari pour la mettre au courant de ce que j'ai appris de l'ambassadeur, elle m'a demandé de l'attendre une minute, et elle a connecté M. Vainqueur dans une conversation à trois. Il est tombé des nues et a exprimé sa joie par une phrase inoubliable : « *Monsieur l'Ambassadeur, je ne suis plus vaincu, mais bien Vainqueur* ».

Quand j'ai appelé Valério Saint-Louis pour lui annoncer l'effet qu'a eu son entrevue, il a dit calmement : « *Travail d'équipe. La solidarité compte pour beaucoup !* »

En effet, je suis émerveillé et j'ai écrit une note à l'Ambassadeur Delatour pour le remercier et lui présenter mes compliments. Sans doute, il sera ovationné par tous ces concitoyens qui, comme Vainqueur, ne se sentiront plus des vaincus. Alors, je dis que l'Ambassadeur Lionel Delatour est arrivé à temps, à Washington, pour changer la donne et refaire l'image du pays, en ce qui concerne des passeports égarés à l'Ambassade d'Haïti.

Pierre Quiroule II
rajjo31@yahoo.com

LES LIVRES

La Sirène du candidat en ex-île

Par Raymond A. Joseph

C'est le titre du plus récent ouvrage de l'auteur prolifique Castro Desroches, qui vous fera une dédicace spéciale, si vous serez à la Foire du Livre (*Haitian Heri tage Month Book Show case*), ce

— depuis cette ère, que Port-au-Prince était devenue *Papadopolis*, jusqu'à l'assaut sur Kenscoff, qui n'a commencé que le 27 janvier dernier. Alors, c'est dire que notre auteur, qui se réclame de Martissant, banlieue sud de *Papadopolis*, maintenant sous

ainsi, qu'un samedi soir, ici dans l'état de New York, il fut la découverte de sa Syrène, « *une charmante créature* », dans une boîte de nuit, dans une banlieue de Long Beach, où la musique faisait grouiller tout le monde. Et voilà la Syrène qui s'approche de lui, lui parlant en ces termes : « *Excel lence, vous pouvez avoir mon vote autant de fois que vous voulez* ».

Et l'auteur de déclarer qu'elle était comme « *Hadriana dans tous mes rêves* », surtout quand elle lui dit : « *Seriez-vous, par bon heur, le candidat de la diaspora, qui fait tant parler de lui ?* » Et, jouant avec les mots, il lui répond : « *Plait-il ?* » « *Ne soyez pas si cachotier avec moi* », répond-elle, « *Je vous ai tout de suite reconnu. En fait, je vous aurais reconnu entre mille* ».

Ainsi commença une romance, qui gagna en intensité quand, en fin de soirée, elle lui demande, à mi-voix : « *Pourriez-vous me donner une roue libre dans votre voiture machine ?* Il dit qu'il ne se fit pas prier. Avec éloquence, notre homme confesse : « *C'est depuis ce soir-là que la rue Rose Avenue, au cœur du quartier de Floral Park, est devenue ma terre d'élection. J'ai été élevé au rang de gouverneur de la rosée de ses arbres musiciens* ».

Outre La Syrène, d'autres personnalités à signaler

Je ne peux tout révéler de La Syrène, pas même son origine, sinon pour dire que l'auteur déclare : « *Je suis fou de ma Syrène, à laquelle il donne le sobriquet de Zulie*. Mais outre l'aspect romantique de la rencontre, d'autres découvertes s'imposent en ce qui la concerne. Pas seulement des découvertes la concernant, mais

aussi sur la politique exécutable d'Haïti, en sus de faire la connaissance de certaines personnalités comme Ito, Compère, Man Fi fine. Il vous faudra aussi apprendre les méandres de la politique haïtienne, jeter un coup d'œil sur « *le Parti politique toutouni* », ainsi que sur la meute des candidats à la présidence n'ayant aucune qualification les habilitant à occuper pareille fonction. Mais, comme le dit si bien l'adage créole : « *Pito m lèd, men m la kanmenem !* ». Cedi dit, en tant que fervent créoliste, j'applaudis chaudement l'auteur Castro Desroches pour

hommage à [son] *alma mater*, le Collège Jean Price-Mars, il termine par se dire « *«Étranger à Papadopolis* » et décrit la situation actuelle comme suit : « *Les nouvelles alarmantes, c'est l'affaire de tout le monde. Pitite, tu as entendu ce qui s'est passé hier à Kenscoff ? Nous n'avons pas de bouche pour parler. Ceux qui ont la légèreté de maître à Bom bardopolis deviennent candidats à la mort subite et prématurée, Automatiquement* »

Pourtant, il ne donne pas le gain, comme on dirait en créole, Ainsi conclut-il : « *Que faire pour*



Castro Desroches

samedi (10 mai), à la « *Summit Library* », à West Palm Beach, en Floride, de 2 h à 4 h : 30, heure de l'Est. Le même soir, à partir de 9 heures, M. Desroches participera à un événement culturel, à Destiny Lounge, sur le Miramar Parkway, à Miramar, toujours en Floride, où il pourrait dédicacer votre copie de *La Syrène du candidat en ex-île*.

En effet, ce travail, qui retient l'attention, d'abord, par le titre, est vraiment fascinant. Car l'auteur, candidat à la présidence d'une île qui n'existe plus — devinez laquelle —, nous raconte l'histoire des événements qui s'y sont déroulés — et s'y passent encore

l'empire des gangs armés, depuis le 1^{er} juin 2021, couvre des événements, qui remontent à quelque 60 ans.

En parcourant ce livre, on comprend comment s'est produite la disparition de l'île, qu'il connaissait, mais qui est devenue ex-île. Je peux en témoigner aus si, parce que j'ai vécu cette période, quand la plupart de nos intellectuels et professionnels ont dû fuir l'enfer sur terre qu'était devenue l'ancienne « *Perle des Antilles* ».

La rencontre avec la Syrène

Tel que dit l'adage, « *La perte de l'un est le gain de l'autre* ». C'est



l'usage qu'il a fait des phrases créolisantes à travers le texte.

J'affirme que **la Syrène du candidat en ex-île** captera votre attention, du début à la fin, car au-delà des dédicaces élogieuses à l'intention de Me. Frankétienne, « *(...) parti trop tôt sur son cheval de l'avant-jour*, à Me. Philo, *ami de la sagesse et éminent poète des îles, qui marchent, et en*

exorciser le malheur ? Que faire pour arrêter la route du destin ? Que faire, je vous demande ?

Et il répond : « *En ma qualité de candidat, en ma qualité de kamikaze, je me sens prêt à accepter le sacrifice ultime, à m'offrir en holocauste* ».

Bonne lecture !

RAJ

raljo31@yahoo.com

HAÏTI  *Lè manke gid, pèp la gaye !*

OBSERVATEUR

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

Restitution de la dette, oui, mais et la corruption ?

Ce texte était retenu pour l'Éditorial de l'édition du 23 avril, mais il a été mis de côté, en raison d'un cafouillage qui s'était déclaré à la production. Aussi l'offrons-nous en Éditorial dans ce numéro.

Pour la première fois, depuis deux siècles, qu'a été proclamée la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti, par le roi de France Charles X, moyennant une rançon de 150 millions de francs or, arrachée sous la menace de 500 canons pointés à Port-au-Prince, cet événement a été commémoré cette année. Cette date anniversaire vient d'être célébrée, à l'Élysée, à Paris, France, par le président français, Emmanuel Macron; et à la Villa d'Accueil, non au Palais national, car abandonné, sous la menace des gangs armés, par le Conseil présidentiel de transition (CPT). Cette proclamation royale, commémorée par l'ancienne puissance coloniale et la première République noire du monde, au jourd'hui moribonde, qui s'est libérée de l'esclavage, au bout d'une éclatante victoire militaire, le 18 novembre 1803, lors face à la plus puissante armée de la planète, celle de Napoléon Bonaparte, annonce une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays. Désormais, les regards du monde sont fixés sur La France et Haïti, afin d'observer la manière dont cette nouvelle époque va être gérée.

En effet, cet événement, officiellement commémoré, à cette date du 17 avril 2025, des deux côtés de l'Atlantique, était annoncé, au mois de janvier, lors d'une visite, à l'Élysée, de Leslie Voltaire, alors président-coordonnateur du CPT. À l'époque, le président Macron lui avait indiqué qu'il allait faire une déclaration sur l'indemnité que le roi Charles X avait imposée à Haïti, en contrepartie de la reconnaissance de son indépendance, et l'avait même invité.

Le suspense et les anticipations qu'avaient suscité ces paroles du chef d'État français, publiées, par la presse de la présidence française, ce 17 avril 2025, se sont révélés en ces termes :

« **Déclaration du Président de la République sur la relation entre la France et Haïti.**

« Le 17 avril 1825, par voie d'ordonnance le roi de France Charles X reconnaissait l'indépendance d'Haïti, tout en lui imposant une lourde charge. En dépit de la conquête effective de sa liberté, dès 1804, par les armes et le sang, le dernier des Rois de France, en échange de la reconnaissance et de la fin des hostilités, soumettait le peuple d'Haïti à une très lourde indemnité financière, dont le paiement allait s'étaler sur des décennies. Cette décision plaçait alors un prix sur la liberté d'une jeune Nation, qui était ainsi confrontée, dès sa constitution, à la force injuste de l'Histoire.

« Aujourd'hui, en ce bicentenaire, il nous faut, ici comme ailleurs, regarder cette Histoire en face. Avec lucidité, courage et vérité. Haïti, est né d'une révolution, fidèle à l'esprit de 1789, qui affirmait avec éclat les principes universels de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Ce combat d'Haïti, en harmonie avec les idéaux de la Révolution française, aurait dû offrir à la France et Haïti l'opportunité de faire chemin commun. Mais les forces en mouvement de la contre-révolution depuis 1814, la restauration des Bourbons et de la monarchie ont décidé autrement de l'écriture de l'Histoire.

« Reconnaître la vérité de l'Histoire, c'est refuser l'oubli et l'effacement. C'est

aussi, pour la France, assumer sa part de vérité dans la construction de la mémoire, douloureuse pour Haïti, qui s'est initiée en 1825.

« La vérité de l'Histoire ne doit pas constituer de fracture, elle se doit au contraire d'être ce pont qui permet d'unir ce qui est épars. Dans cet esprit et dans ce but, il nous faut désormais ouvrir tous les espaces de dialogue et de compréhension mutuelle.

« En conséquence, en ce jour symbolique, j'entends qu'il soit institué une commission mixte franco-haïtienne chargée d'examiner notre passé commun et d'en éclairer toutes les dimensions. Une fois ce travail nécessaire et indispensable accompli, cette commission proposera aux deux gouvernements des recommandations afin d'en tirer les enseignements et construire un avenir plus apaisé.

« Cette commission, composée d'historiens, de nos deux États, aura pour mission d'explorer deux siècles d'histoire, y compris l'impact de l'indemnité de 1825 sur Haïti, d'analyser les représentations et les mémoires croisées de cet épisode entre nos deux pays, et d'aborder les développements de la relation franco-haïtienne au XX^e siècle. Elle sera co-présidée par M. Yves Saint-Geours et Mme Gusti-Klara Gaillard Pourchet.

« Son travail devra s'inscrire dans une démarche historique de dialogue et d'action. Nous devons penser ensemble les moyens de mieux transmettre cette histoire dans nos deux pays, renforcer la coopération éducative et culturelle, et bâtir une relation renouvelée entre la France et Haïti, fondée sur l'écoute, le respect et la solidarité.

« Car au-delà du passé, c'est l'avenir qui nous unit. La France est aux côtés d'Haïti face aux multiples défis du temps présent. Elle continuera de l'être, en soutenant les initiatives en faveur de la sécurité - la priorité absolue à l'heure actuelle - du rétablissement de la justice et de la démocratie, de l'éducation et de la santé, mais aussi du patrimoine et de la culture. Comme la Communauté des Caraïbes et les États-Unis, la France condamne fermement toute tentative de déstabilisation des autorités de transition.

« Notre dialogue doit être libre, ouvert, sincère et tourné vers l'avenir. C'est dans cet esprit que nous lançons aujourd'hui ce travail mémoriel commun. La mémoire n'est pas une charge qui obscurcit les consciences, mais une force qui éclaire les esprits. La reconnaissance de la vérité de l'Histoire offre aux Nations la chance exceptionnelle de se bâtir un avenir commun ».

Côté haïtien, a été, également, pour la première fois, célébré cet événement, en présence du président du CPT, Fritz Alphonse Jean et des huit autres membres de la présidence tournante, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, le directeur général de la Police nationale, Rameau Normil, et le commandant en chef des Forces armées d'Haïti (FAdH), Derby Guerrier, ainsi que des membres du Cabinet ministériel et d'autres hauts responsables de l'administration publique.

Dans son allocution de circonstance, M. Jean a attiré l'attention sur les différentes démarches des autorités françaises, qui ont été menées, voilà plus de 200 ans, ayant abouti à l'ordonnance scélérate du roi de France, avant de soutenir que c'était la façon du roi Charles X de punir Haïti. De lui faire payer l'insolence d'avoir proclamé son

indépendance, ouvrant la voie à la liberté universelle. Et M. Jean d'affirmer : « Après avoir conquis l'indépendance nationale, et ouvert la voie à la liberté au sein de l'humanité, c'était le moyen de punir Haïti ». Avant d'ajouter : « Il est urgent de travailler, à la lumière du sacrifice de nos ancêtres, pour le bien du pays ».

Prenant la parole, à son tour, le prédécesseur de Fritz Alphonse Jean, à la présidence tournante du CPT, Leslie Voltaire, représentant du Parti Fanmi Lavalas, s'est adressé à la communauté internationale, aussi bien qu'à la diaspora haïtienne. À la première, il appelle à la « restitution » de la rançon imposée à Haïti, ainsi qu'à la réparation des torts causés par le système esclavagiste, qui s'est étiré sur des siècles. S'adressant aux Haïtiens, ceux vivant dans le pays, aussi bien que les autres évoluant en diaspora, M. Voltaire les invite à « exiger » cette réparation.

Le discours du 17 avril du président français sur la double dette d'Haïti suscite de nombreux commentaires, surtout chez l'intelligentsia haïtienne, prenant à partie la création de la commission mixte franco-haïtienne du chef d'État français, que certains Haïtiens assimilent à une action dilatoire. Quand bien même certains secteurs haïtiens s'acharneraient à s'accrocher à la méfiance séculaire des Français, il est injuste de ne pas voir une porte entrebâillée, sinon complètement ouverte, sur un revirement de situation dans l'acte criminel du roi Charles X.

En tout cas, quoiqu'on dise et fasse, dans les milieux sceptiques haïtiens, par rapport aux vraies intentions du président français, l'anticipation de retombées positives émanées de sa déclaration autorise tous les espoirs. Surtout qu'indépendamment de ce que fait la gentry du pouvoir, à la Villa d'Accueil, c'est-à-dire le CPT tournant et le gouvernement Fils-Aimé, des penseurs autonomes se penchent sur les moyens de structurer le remboursement. Dans l'édition du 20 janvier 2025, de l'organe de presse en ligne *Vant Bèf Info*, Nelson Joseph, avec le soutien de la journaliste Anincia Félix et de l'économiste Almando Remu, avait présenté l'initiative qu'il avait communiquée aux dirigeants haïtiens. Se voulant apolitique, le projet repose sur une approche pragmatique et structurée. Nelson Joseph dit vouloir que (...« l'État haïtien prenne ce projet au sérieux et l'insère dans les discussions internationales. Ce n'est pas une simple revendication, mais un plan concret pour le bien du peuple haïtien », dit-il.

Selon M. Joseph, ce programme s'établit sur sept axes majeurs :

« 1) **Éducation** : Construction de 500 écoles, bourses pour étudiants haïtiens en France, formations professionnelles ;

« 2) **Santé** : Création de 15 hôpitaux, formation de 2 000 professionnels de santé, accès aux soins pour les plus démunis.

« 3) **Infrastructures** : Construction de 2 000 kms de routes, modernisation des ports et des transports publics.

« 4) **Énergie** : Développement de micro-réseaux électriques et subventions pour l'énergie solaire.

« 5) **Agriculture** : Modernisation des pratiques agricoles, programme national de reboisement.

« 6) **Technologie** : Accès à Internet en zones rurales, formation aux métiers du numérique.

« 7) **Transparence** : Suivi des fonds via un comité mixte France-Haïti et un audit annuel ».

L'équipe de Nelson Joseph préconise un financement « structuré » de « 30 milliards d'euros », à hauteur de « 2 milliards d'euros par an sur 15 ans ».

Et M. Joseph d'ajouter que le programme sera mis en œuvre « en trois phases : Années 1-5 : Lancement des projets pilotes en éducation, santé et énergie ; Années 6-10 : Déploiement à l'échelle nationale ; Année 11-15 : Finalisation et évaluation des impacts ».

Nonobstant les réserves et les doutes exprimés à l'égard du projet du président Macron, au sein de la communauté haïtienne, on ne peut nier sa bonne foi. Mais, il importe que les vrais patriotes haïtiens profitent de l'occasion pour élever la voix à l'entendement de cette commission franco-haïtienne.

En ce sens, pour avoir observé à l'œuvre, au fil des ans, les ouvriers de la corruption et ceux qui pratiquent le détournement de fonds publics, au sein de l'administration publique, nous autres, à *Haïti-Observateur*, nous avons l'obligation patriotique d'ajouter nos mises en garde aux propositions de l'équipe de Nelson Joseph.

En effet, des présidents élus Jean-Bertrand Aristide et René Préval, à la présente présidence multicéphale de facto, en passant par le président « élu » Michel Joseph Martelly et le chef exécutif monocéphale Ariel Henry, ils ont tous eu leurs temps de rapine. Avant le Fonds PetroCaribe, Aristide s'est érigé en « patron de la drogue », dit Jacques Beaudouin Kétant (original Quet tant), au Tribunal fédéral, à Miami, pour se jeter ensuite, à bras raccourcis sur les fonds de la Téléco et d'autres institutions publiques. René Préval, qui l'a succédé, au moment de la création du Fonds PetroCaribe, par le président vénézuélien Hugo Chavez, s'est contenté de s'y approvisionner pour financer l'achat de véhicules pour les candidats de son parti politique Boucheur, aux élections. Mais c'est l'équipe qui lui a succédé avec le gouvernement de Laurent Salvador Lamothe, sous la présidence de « l'élu » Michel Joseph Martelly, qu'a eu lieu cette vaste conspiration contre la caisse publique, et qui s'est soldée par un détournement de plus de USD 4 milliards \$. Arrivés au pouvoir, grâce à la CARICOM, après la suppression du Fonds PetroCaribe, les membres de la présidence tournante intérimaire ont inventé d'autres stratégies pour bâtir leurs fortunes. Moins d'un mois après leur investiture, trois d'entre eux ont été surpris, la main dans le sac, exigeant le paiement de USD 750 000 \$, au président du Conseil d'administration d'une banque d'État, s'il tenait à conserver son poste. Mais, au lieu de leur montrer la porte et d'exiger leur mise en disponibilité, c'est, de préférence, le chef de cette banque ainsi que les membres de l'administration qui ont été révoqués, sans autre forme de procès. Pourtant, les trois fripons sont encore en poste, jouissant de leurs gros salaires et des bénéfices offerts par leur fonction.

Peut-on alors imaginer quel sort serait réservé aux fonds de restitution que la France pourrait consentir, dans le cadre d'éventuels paiements à Haïti, sans que soit prise la ferme décision d'éradiquer la corruption, au sein de l'administration publique haïtienne, et d'éliminer les moyens qui favorisent les détournements de fonds publics ? Ces mesures doivent faire partie intégrante des discussions, dans l'élaboration d'un programme de restitution de la double dette de la France à Haïti. Une décision incontournable !

CPT : ENLEVEZ LA POUTRE DE VOS YEUX AVANT LA PAILLE DANS CEUX DE VOTRE FRÈRE

Ne laissez pas au peuple d'effectuer cette opération à votre place

Quand ce dernier agit ses méthodes sont impitoyables...

Par Léo Joseph

Haïti, pays dont, depuis longtemps, nombre de ses dirigeants se caractérisaient par leurs compétences en corruption, pourrait se définir, progressivement, comme État ayant le plus grand nombre de cette espèce humaine par kilomètre carré. Bien que ceux qui donnent dans ce crime, au plus haut niveau de l'État, ne tolèrent pas leurs semblables évoluant parallèlement, au sein de l'administration publique, ils s'estiment outragés à l'idée que leurs collègues, dans de tels crimes et d'autres, soient identifiés à ce titre. Aussi se croient-ils autorisés à les dénoncer à la criée publique, se comportant, à leur endroit, comme Jésus-Christ se proposant d'exhorter cet homme à se libérer, d'abord, de la poutre plantée dans ses yeux, avant d'enlever la paille se trouvant dans les siens.

En effet, dans son exhortation à cet individu, anxieux de venir en aide à son voi sin, la réprimande que lui a faite le Christ est citée textuellement, dans l'Évangile selon Matthieu 7 : 3-5, en ces termes : «*Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu la poutre qui est dans ton œil ? Ou comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter une paille de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille de l'œil de ton frère.*»

Le Conseil présidentiel de transition (CPT) se met parfaitement dans cette position, se croyant autorisé à demander la mise en mouvement de la justice haïtienne contre les personnages frappés de sanctions par les États-Unis, le Canada et même les Nations Unies. On ignore pourquoi il a fallu attendre le tour de service de Fritz Alphonse Jean comme président du CPT pour demander qu'Haïti se positionne con formément, par rapport à ces hommes. Alors que les deux premières versions de l'organisme présidentiel semblaient avoir d'autres chats à fouetter que de s'occuper de ce dossier.

Mais, dans une lettre publique, adressée au Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, Fritz Alphonse Jean, exige que des «*mesures urgentes*» soient adoptées pour que la Justice soit saisie du dossier relatif aux crimes dont des personnes haïtiennes ont été sanctionnées par des gouvernements et entités étrangers, notamment corruption, blanchiment d'argent, violations des droits humains, armement et financement de gangs. Le document en question fait également mention de financement illégal, autrement dit transactions opaques.

La lettre de Fritz Alphonse Jean rappelle, aux responsables de la Justice de présenter, en temps opportun, un rapport complet sur le progrès des procédures judiciaires, rappelant que les décisions punitives prises à l'encontre des personnes visées par l'international sont susceptibles d'avoir des avancées compromettantes à l'encontre d'Haïti.

Le CPT exige un rapport détaillé sur l'avancement des procédures judiciaires, rappelant qu'Haïti risque de subir les conséquences économiques et diplomatiques qu'entraîneraient ces sanctions, si les autorités haïtiennes se donnent les possibilités de les ignorer. Il est, toutefois, bizarre que dans cette lettre, au chef du gouvernement, Fritz Alphonse Jean évoque «*la transparence et l'intégrité*» comme étant «*des piliers pour regagner la confiance de nos partenaires internationaux*».

Les autorités judiciaires et sécuritaires américaines et canadiennes, ainsi que les institutions onusiennes compétentes avaient dit, après enquêtes exhaustives, trouver des personnalités politiques et des affaires impliquées à fonds dans des activités illicites et illégales spécialement graves. C'est pourquoi, ces entités avaient émis des communiqués selon lesquels elles avaient frappé de sanctions un ancien président de la République, Joseph Michel Martelly ; l'ancien Premier ministre Laurent Salvador Lamothe ; des anciens parlementaires et homme d'affaires, notamment l'ex-sénateur de l'Artibonite Youri Latortue, ancien président du Sénat ; celui du Sud, Hervé Fourcand, pour ne citer que ceux-là.

Si certains des accusés, comme Lamothe et

Latortue, autant que je sache, ont tenté de se défendre, par la voie légale, d'autres avaient jugé, de préférence, trouver soulagement par la voie privée. Il semble que le Premier ministre Lamothe reste, comme d'autres, dans l'attente d'un mauvais sort, par rapport aux sanctions. Im possible de savoir ce qui l'attend. Il ne répond pas aux appels ou textos dirigés sur son portable, par l'auteur. Depuis, suite au procès qu'il m'avait tenté, en diffamation, il avait initié sa tentative de «*repartir sur de nouvelles bases avec toi*», comme il l'avait décrit alors, et qui fut repoussée, il ne répond pas aux communications de l'auteur. C'est de bonne guerre ! En tout cas, je souhaite qu'il se rappelle que, quand bien même la démocratie serait sur béquille ou handicapée, en Haïti, tôt ou tard, ceux qui abusent de leur autorité ne peuvent se dérober indéfiniment à la justice. Mais le règlement de compte arrive au moment où il n'est pas souhaitable qu'il se présente.

Tout compte fait, Haïti est aussi le pays où évolue le plus grand nombre de hauts dignitaires de l'État se faisant accuser d'activités illicites, sinon carrément criminelles. Aussi quoi qu'ils disent ou fassent, ils sont quasiment tous logés à la même enseigne. Voilà pourquoi la lettre de Fritz Alphonse Jean étonne, surtout son allure de parti pris.

L'application sélective de la Justice sous le règne du CPT

Il n'est un secret pour personne : l'Exécutif, en Haïti, fait de la Justice son vassal, une situation gagnant-gagnant pour les deux entités. Puisque, d'un côté comme de l'autre, les avantages sont énormes, les riches se construisent, «*Barik mantèg la rete* la». Mais il importe d'aller encore plus loin, dans la lettre de M. Jean au chef du gouvernement.

En effet, dans un pays où il y a tant de personnes accusées de crimes, et qui courent sans être inquiétées par le Système judiciaire, alors que les dirigeants tournent le regard ailleurs, sans rien s'inquiéter, depuis trop longtemps, d'aucuns pourraient s'imaginer que, avec cette intervention de ce président conseiller, l'ère de l'im punité touche à sa fin. C'est-à-dire que, la foule des accusés, qu'on devrait inviter à se lever, seraient tous mis en cause par ce membre de la présidence, si ce dernier était au-dessus de tout soupçon lui-même. Mais, dans ce cas, Fritz Alphonse Jean et tous ses collègues du CPT prêtent leur flanc à de nombreuses accusations, dont on ignore encore la nature. Dans la mesure où, qui se ressemble s'assemble, personne ne peut soutenir la thèse selon laquelle les six autres membres du Conseil présidentiel sont différents des trois pris en flagrant délit de demande de pot-de-vin.

Mais, la question se pose maintenant, comment Fritz Alphonse Jean va-t-il gérer les contradictions qui éclatent dans sa lettre au locataire de la Villa d'Accueil, destinée aux décideurs de la Justice haïtienne, de vant se demander si la teneur de ce document vient du très fond de lui-même, ou bien si le rappel lancé à la Justice haïtienne, par le biais de M. Fils-Aimé, est destiné à la consommation externe, spécifiquement à l'intention de ceux à l'origine des sanctions ?

Cela n'étonne-t-il pas que l'actuel président du CPT appelle à la Justice de son pays de sévir contre des ressortissants haïtiens, dont un ex-président et plusieurs parlementaires, seulement après que la Justice étrangère eut proclamé des châtiments contre ces personnes, pour des crimes commis dans leur pays. Selon toute vraisemblance, les États-Unis et le Canada n'auraient jamais prononcé des punitions, sans même une poursuite judiciaire, si la Justice haïtienne n'était pas moribonde.

Après que plusieurs équipes exécutives eurent précédé Fritz Alphonse Jean, monocéphale et à plusieurs têtes, sans qu'aucune institution haïtienne ne réagisse aux sanctions, cette lettre de ce dernier apparaît com me un cheveu sur la soupe, d'aucuns se demandant qu'est-elle venue chercher dans cette galère, car l'initiative qu'elle croit pouvoir dégager ne décollera pas. Au fait, on dirait mieux que le CPT était intentionnellement en butte aux critiques, venant de toutes

parts, et sans arrêts, que les commentaires le concernant, dans la presse comme dans les conversations, ne finissaient pas. Il fallait un événement pour éloigner l'attention de lui. Assurément, doit penser l'équipe logée à la Villa d'Accueil, soi-disant lancer la Justice après les personnes sanctionnées par la communauté internationale devait intéresser autrement l'opinion nationale et mondiale.

Si les hommes d'État de la CARICOM, appelés «*éminentes personnes*», se faisaient des illusions au sujet de leurs créatures politiques, la «*présidence tournante intérimaire*», composée de neuf personnes, ils doivent se rendre à l'évidence que le peuple haïtien voulait plutôt se faire des dirigeants et, par-dessus tout, des patriotes aimant leur pays et dotés de compétences pour assurer la bonne gouvernance, avec honnêteté et intégrité. Quand, seulement deux ou trois semaines après leur prestation de serment, trois sur neuf conseillers présidentiels ont exigé versement de 100 millions de gourdes du président du Conseil d'administration d'une banque d'État, la «*Banque nationale de crédit*» (BNC), pour garder son emploi, alors, il fallait attendre, tôt ou tard, que les autres se montrent sous leur vrai jour. Mais, les trois demandeurs de pots de vin, Louis Gérald Gilles, Emmanuel Vertilaire et Smith Augustin sont allés très vite en besogne, ne voulant pas passer cette occasion, qu'ils estimaient opportune pour encaisser leurs premiers millions. À chacun son tour ! Comme les fonctionnaires de cette génération semblaient venir pour s'enrichir, à brève échéance, on ne devrait pas s'étonner que les autres se fassent dénoncer prochainement. D'ailleurs, quelle autre raison a inspiré la création de la structure présidentielle à têtes multiples ?

Voilà déjà un an, le mois de mars dernier, depuis que le CPT est entré en fonction. Mais, tout au long de cette période, des accusations de corruption, à l'encontre du CPT, venaient de partout, mais ce sont des cris dans le désert. Pas de réaction au niveau de la Justice. Instrument de répression ou de persécution, entre les mains de l'Exécutif, celle-ci est utilisée pour régler les comptes à autrui.

N'empêche qu'un dernier méga scandale ait éclaté au sein du Conseil présidentiel, la semaine dernière, dont les membres sont accusés de toucher des salaires faramineux, en sus d'autres avantages coûtant plus d'un million de dollars pour chacun à la caisse publique.

Il n'existe aucun document officiel où le peuple haïtien aurait pris connaissance de ces irrégularités. Il semble que ces rémunérations spéciales ne soient pas calculées sur la base de provisions administratives régulières et courantes. L'opacité administrative caractéristique du gouvernement haïtien, depuis belle lurette, favorise de tels brigandages.

Ce scandale a été révélé par Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau national de défense de droits humains (RNDDH), lors d'une intervention à une émission de radio à la capitale. Mais, le CPT n'a pas jugé nécessaire de tirer les choses au clair. Alors que se multiplient les vidéos offrant, à profusion, des commentaires critiquant sans appel la structure présidentielle, celle-ci se retranche dans son silence, se comportant comme si elle n'a de compte à rendre à personne.

Mais cette affaire de salaires monumentaux, dont les plus hautes autorités du pays sont accusées de détourner de la caisse publique relève d'une indécence légendaire frisant même la kleptomanie. Pierre Espérance, qui a établi sa réputation de lanceur d'alertes, pour en avoir émis ses régulièrément, sans être jamais démenti. Aussi ses dénonciations contre le CPT ont-elles été copieusement relayées par des milliers de journalistes, en Haïti comme à l'étranger.

Voici, en substance, les accusations portées contre le CPT par Pierre Espérance. Chaque conseiller présidentiel (neuf en tout) tire 10 millions de gourdes par mois de la caisse publique, qu'ils s'approprient sous les rubriques suivantes : salaires, deuxième résidence, provisions alimentaires pour bureau (à Villa d'Accueil), carte de débit, carte de téléphone, essence pour

usage privé, 500 000 gourdes/mois pour conjoints/te).

Par ailleurs, les membres du CPT aiment effectuer des visites à l'étranger, auprès des chefs d'État, en raison des avantages qu'ils tirent de ces voyages. Quand ils laissent le pays, ils partent avec une somme, en devises USD, de 5 000 \$, comme monnaie de poche, plus USD 1 000 par jour hôtel. Quand ils partent, ils dirigent, le plus souvent, une délégation de 15 personnes. À l'instar du membre du CPT, les personnes qui l'accompagnent se font payer leurs billets d'avion, également monnaie de poche, allocation pour chambre d'hôtel jusqu'à USD 1,000 \$ et monnaie de poche.

Ils n'ont pas l'étoffe de leader ni de gouvernance

Tout ce qu'on entend de la manière, dont ces hommes et femmes, aux commandes de la République, se comporte dans la gestion de l'administration, mais surtout de la façon dont ils dépensent les fonds publics, les prive de l'étoffe de leader ou de gouvernance. En ce sens, le CORE Group, mené par Washington, ayant imposé cette équipe de dirigeants, au peuple haïtien, est mal inspiré. En tout cas, pas dans le sens de guider les pas des Haïtiens vers une démocratie renouée, renforcée. Il semble que personne n'ait pris le temps de mener une enquête de sécurité sur ces personnes, avant de leur livrer entièrement le pays. À moins que, comme on ne cesse de le répéter, ces soi-disant dirigeants aient été délibérément mis en place pour conforter les intérêts de la communauté internationale, en ce qui concerne la politique et la diplomatie haïtienes.

Comment expliquer l'attitude de ce CPT, n'affichant même pas une once d'empathie envers le peuple qu'il prétend diriger, mais évoluant dans le luxe et l'abondance crasses, alors que des centaines de milliers d'enfants, de femmes, de personnes âgées et d'hommes vivent dans des centres d'hébergement insalubres, inappropriés à la vie humaine, privés de nourriture, ne sachant quand viendra leur prochain repas ; ou encore s'ils auront la chance d'avoir accès aux soins médicaux ; et que des millions d'autres citoyens sont rivés à la famine. Tout cela prend l'allure d'un véritable vol organisé, à l'encontre du pays, car la nation n'a rien reçu en termes de rendements par ses dirigeants.

Pour parler sérieux, il faut dire que la lettre de Fritz Alphonse Jean, c'est la démagogie à son comble. Car il sait parfaitement que le Système judiciaire haïtien n'a ni l'indépendance nécessaire, ni les ressources ou encore la volonté d'une telle initiative. Il y a de quoi lancer un véritable débat au sein du pouvoir, puisque le CPT lui-même a des démêlés avec la Justice, qu'il ignore. Qui, au sein de l'équipe au pouvoir, va lancer l'alerte sur le Conseil présidentiel intérimaire, se trouvant en porte à faux, par rapport à la Justice ?

En effet, légalement parlant, la Justice devrait demander des comptes, non seulement aux trois fripons impliqués dans cette sordide affaire de pot-de-vin, mais aussi mais aussi les six autres membres de cette institution, qui tolèrent leurs trois collègues pris la main dans le sac de demander des pots-de-vin. Voici bientôt un an depuis que leur dossier a atterri au bureau d'un juge d'instruction, mais ils ont boudé cette action, avalisée dans cette décision par M. Jean et les cinq autres conseillers. Et Fritz Alphonse Jean et ses cinq adjoints continuent de coexister harmonieusement avec les trois autres délinquants, se faisant passer également pour des acteurs condamnables. Alors que de toutes parts fusent les appels, demandant la révocation en bloc des conseillers présidentiels intérimaires.

En clair, M. Jean sait bien quand la Justice doit être mise en mouvement contre des citoyens. Excepté qu'il ne peut pas surmonter sa partialité et lancer celle-ci derrière ses plus proches collaborateurs, craignant peut-être que lui et les cinq autres conseillers présidentiels ne soient éclaboussés, voire mis en cause également.

L.J.

Sports

NECROLOGIE

Dr Jean Marie Grégoire Eugène et Nandsie Alexandre, deux sportifs historiques, nous quittent

Par Jacques Brave

Cette semaine deux sportifs, qui ont, à leur façon, marqué l'histoire de notre pays et du sport national, nous ont fait leurs adieux. Pire, ils ont marqué leur temps, à peu près à la même époque, à une époque dorée du football haïtien, la décennie 1970-1980.

En effet, ils avaient, à quelques années près, le même âge. Autre ressemblance frappante : les deux défunts ont été des acteurs de premier plan dans le lancement et l'implantation du football, et ont vécu de près, même très jeunes, l'épopée de la participation d'Haïti à la Coupe du monde de football, en 1974.

De Floride, nous est venue la triste nouvelle de la mort du Dr Grégoire Eugène jr, populairement connu sous le pseudo de Gréguy. Fils de l'illustre professeur de droit, directeur d'école et homme politique, fondateur même d'un des tout premiers partis politiques, qui marqua le début de la fin du régime des Duvalier, le professeur Grégoire Eugène. Outre son titre de fondateur d'un des toutes premières formations politiques haïtiens, le Parti social-chrétien d'Haïti (PSCH), Grégoire Eugène père fut même candidat à la présidence d'Haïti et contribua beaucoup à la chute du régime des Duvalier. Il fut aussi un éminent dirigeant de sport, et même président du Club doyen d'Haïti, le VAC ou Violette A. Club pendant de nombreuses années.

Dr Grégoire Eugène jr Gréguy, le fils, avait fait le même



chemin que son père en mettant toute sa compétence au service du football, comme journaliste. Très tôt, au début des années 1970, à l'époque où Haïti se lançait à la conquête du football international, grâce aux appuis massifs du gouvernement Duvalier, sur la lancée du pionnier, la chronique sportive connut une percée extraordinaire. D'abord, avec Jean-



Dr Grégoire Eugène Jr

Claude Sanon, qui commença avec des reportages emballants et un contenu littéraire de grande qualité, dans le journal gouvernemental *Le Nouveau Monde*, vers 1966/1967. Peu de temps après, un autre jeune émergea dans les colonnes du prestigieux doyen de la presse haïtienne, *Le Nouvelliste*, qui, sous la plume d'Yves Jean-Bart, jeune Aquinois, étudiant en médecine, publia des articles d'une rare qualité, et surtout d'un grand intérêt, qui donna un boom extraordinaire au football.

C'est sur cette lancée qu'au moment où les grandes équipes du monde visitaient notre pays,

Santos du Brésil, Racing de Buenos Aires, Uruguay, Colombie, enflammaient le stade Sylvio Cator de passion et d'effervescence que Gréguy émergeait dans les colonnes du journal *Le Matin*, autre quotidien de prestige, dont la parution était attendue, à Port-au-Prince. Gréguy, comme les autres journalistes, malgré son jeune âge, avait une plume de haute qualité.

Les trois compères se retrouvèrent réunis dans des émissions sportives radiophoniques, à Radio Nouveau Monde, dans une émission qui enflamma la capitale haïtienne, tous les matins, à Tout-Sport. Gréguy et Dadou se sont parallèlement dirigés vers la médecine, et Sanon était déjà engagé dans sa mission de banquier. Gréguy, par la suite, après sa résidence, laissa le pays et se consacra totalement à la médecine, consacrant à sa mission d'Esculape, se mettant au service de la nombreuse colonie haïtienne de la Floride, avec le même enthousiasme qu'il le faisait lorsqu'en Haïti il desservait la population de Chanceryelles.

La famille Eugène a été d'ailleurs toujours au service de la collectivité haïtienne, car les enfants de cette famille ont tous porté haut le prestige du pays. L'aînée de Gréguy et de sa femme, née Maryse Georges, a servi le pays, et l'une des premières femmes à jouer au football, aux Tigresses, en 1972; elle a aussi fait les beaux jours de la trois nationale «*Chants et Danses d'Haïti*», représentant Haïti dans plusieurs grands rendez-vous dans le monde, notamment le Mondial Allemagne 1974, le second homme de la lignée a été un officier de haut rang de la Police de Miami, unanimement respecté dans ma capitale de la Floride.

Les funérailles de cet éminent compatriote ont été chantées, le vendredi 2 mai, à Port Saint-Lucie, en Floride.

Des adieux émouvants à Gréguy

Les funérailles, à la chapelle catholique de Port Saint Lucie,

ont été l'occasion d'adieux émouvants de toute la communauté haïtienne. À la salle d'exposition, tout comme à la chapelle de Port Saint Lucie, et aussi, lors de la réception finale d'adieu, ce furent des scènes émouvantes et des exposés pathétiques sur le parcours de cet homme, qui était une gloire comme journaliste sportif,

puis par la suite, un médecin, qui consacrait son temps, son immense savoir et sa grande compétence au service de sa communauté. Beaucoup de médecins établis là-bas et revus avec plaisir, entr'autres, le Dr Daniel Cédant, éminent soigneur et très apprécié en Haïti pour ses émissions radiophoniques sur la santé, le très con-

Une pionnière !

Un autre décès, qui a laissé de grands regrets dans le pays, dans le monde du football, est celui d'une figure tout aussi respectée, celui d'une femme qui fut du groupe de pionnières, qui ont lancé le football féminin haïtien, en 1972, à travers les As Tigresses.

Nandsie Alexandre fut du tout



Nandsie Alexandre

nu et compétent Dr Jocky Fanfan, en compagnie de son épouse, grande étoile du volley-ball national, Kethline (Kiki) Lemoine, l'éminent et célèbre chirurgien, Dr Frantz Fanfan Chéry, tous des sommités ayant un long état de service à leur communauté et au monde sportif; À cette longue liste, on peut ajouter entre autres, l'ex-star du volley-ball, de la génération dorée de ce sport, Didi Altiné; on a revu aussi une personnalité qui a marqué le paysage sportif haïtien, l'ex-entraîneur de la Sélection nationale et du Racing, qui fut un grand acteur de l'épopée de football Haïti-Munich-1974, Bernadin Mon coeur, un peu diminué physiquement, mais heureux de rendre cet hommage au distingué disparu. Après Jean Claude Sanon, parti, l'an dernier, l'autre grand du journalisme sportif, c'est une longue et belle page de l'histoire nationale

qui se ferme.

Prions pour que ces frères patriotes, qui nous ont précédés plaident la cause du peuple haïtien, du pays d'Haïti, du sport national, de la médecine haïtienne, en racontant au père l'Éternel la décrépitude de la nation !

Nandsie Alexandre :

premier groupe de très jeunes qui, en 1972, constituèrent les Tigresses et sonna la charge de la femme pour marquer et imposer la gente féminine dans le sport roi. Elle avait tout juste 15 ans, mais l'œuvre de ces pionnières est inestimable et leur contribution à l'implantation de ce sport, dans le pays et sur la planète entière, est inestimable. Comme beaucoup d'Haïtiens Nandsie, qui a dû laisser le pays, pour vivre à Miami, est donc décédée, suite à une pénible souffrance. Ses funérailles ont eu lieu, samedi dernier, 26 avril, à Fort-Lauderdale, au milieu d'une foule immense venue de toute l'Amérique du Nord, d'Haïti et du Canada.

Nandsie était la fille de M. et Mme Louis Alexandre, originaire de Mirebalais et de Saut-d'Eau. La défunte laisse une fille, Élana, un garçon, Stefano, des frères et sœurs, Magalie, Huguette, Henri-

Louis, Carel, Myriam et Daphney. Les amis, venus d'Haïti et du monde, ont été nombreux à assister la famille dans ce moment triste.

Paix aux âmes et à la mémoire de ces deux patriotes et passionnés du sport-roi.

J.B.